La Presse — LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 2 AOÛT 1988

Vince MacLean

Les libéraux de la N.-É. réexamineraient l'Accord Meech

Presse Canadienne

HALIFAX

Le leader libéral Vince MacLean a laissé entendre, hier, qu'il cherchera un moyen de renverser la ratification de l'Accord du lac Meech par l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, s'il est élu premier ministre à l'élection provinciale du 6 septembre prochain.

«Je me suis engagé à procéder à un réexamen du Lac Meech... et nous allons le faire d'une façon très sérieuse pour voir si nous pouvons remettre le Lac Meech en question», a déclaré M. MacLean à des journalistes, au moment où quelque 150 partisans l'attendaient dans le parking de l'hôtel du gouvernement.

Le leader libéral a reconnu, cependant, qu'il n'était pas certain d'être en mesure de faire quelque chose de concret à ce sujet.

L'Accord du lac Meech, qui reconnait le Québec comme une société distincte, a été ratifié par toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick et du Manitoba.

Outre la question du Lac Meech, M. MacLean, qui a déjà été dans l'enseignement, a abordé l'épineuse question des prêts et bourses aux étudiants.

M. MacLean a promis d'établir un plan de prêts accessible à tous et de réviser annuellement le programme des bourses, afin d'accorder les augmentations que pourrait recommander un comité indépendant.

Pendant que M. MacLean tenait ainsi une assemblée publique, le premier ministre conservateur John Buchanan, qui détient le pouvoir depuis 1978, a célébré l'anniversaire des deux villes de Halifax et de Dartmouth.

Quant au leader néo-démocrate Alexa McDonough, elle a reçu l'appui du chef national Ed Broadbent, qui a promis de l'aider dans la campagne électorale.

Mulroney se bute à une manifestation anti-libre-échange

Presse Canadienne

COMOX, C.-B.

Le premier ministre Brian Mulroney aurait aimé ne pas les rencontrer sur son chemin. Mais ils étaient là, une cinquantaine, avec leurs pancartes sur lesquelles on lisait: «Abandonnez l'accord — Que les Canadiens décident» et «Le 51e État».

Les adversaires de l'accord de libre-échange ont en effet profité de la présence du premier ministre au défilé du Festival nautique de Comox pour manifester. «Parlez-nous donc de l'entente de libre-échange. Mulroney, parle-nous de ta trahison», a crié un spectateur.

M. Mulroney a fait demi-tour pour rejoindre des auditeurs plus favorables. Pendant ce temps, ses gardes du corps demandaient à des citoyens de libérer leurs chaises près de la rue pour lui permettre, ainsi qu'à sa femme et à ses quatre enfants, de s'asseoir.

Cette tournée de quatre jours dans l'ouest du pays a débuté samedi à Fort McMurray, en Alberta. Dans cette ville, une citoyenne adversaire de l'accord canado-américain avait réussi à remettre aux adjoints du premier ministre une pétition portant 200 signatures et demandant une élection sur le libre-échange.

Dimanche, devant un groupe du club Rotary, à Grande-Prairie, en Alberta, M. Mulroney avait attaqué les «lâches» qui s'opposent à l'accord et souligné que l'Ouest canadien pouvait espérer de grands avantages du libre-échange.

L'accord, a-t-il encore dit, est un puissant vote de confiance dans le talent et l'habileté de nos jeunes qui devront compétitionner avec les meilleurs du monde.

Dans une attaque contre le chef libéral John Turner et le chef NPD Ed Broabent, M. Mulroney a déclaré que résister au changement, refuser l'évolution, recourir à des vieux mots d'ordre et à des idées usées équivaut à nier au Canada tout véritable esprit d'initiative.

M. Mulroney continue par ailleurs à alimenter les rumeurs d'élection à l'automne, même si avant le début de cette tournée, il avait indiqué qu'il ne s'agissait aucunement d'une campagne électorale mais qu'il accomplissait sa besogne normale.

Pourtant, dimanche, à Prince Georges, il a déclaré à un adolescent qui le félicitait pour son teint bronzé: «Ça, vous y arrivez en faisant campagne au soleil».

Le premier ministre Brian Mulroney a trouvé les manifestants anti-libre-échange sur son chemin hier, dans l'ouest du pays, où il effectue une tournée. LASERPHOTO PC

Le Canada est prêt à contribuer à la diffusion d'émissions non censurées en Afrique du Sud

Presse Canadienne

TORONTO

Si l'idée s'avère pratique, le Canada contribuera à la diffusion d'émissions de radio non censurées en Afrique du Sud.

C'est ce qu'a déclaré hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, à la veille de la réunion de deux jours du comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, à Toronto.

Le Canada a préparé un rapport sur les différentes façons dont les pays du Commonwealth pourraient contrer la censure et la propagande sud-africaines, que M. Clark, qui préside le comité, soumet ajourd'hui à ses collègues.

L'une des propositions serait d'accentuer la contribution canadienne à la formation de journalistes sud-africains noirs. M. Clark, qui rencontrait brièvement les journalistes, a précisé que le comité étudiera également une proposition concernant la diffusions d'émissions de radio vers l'Afrique du Sud, à partir d'un des pays de «la ligne de front».

L'apport du Canada prendrait la forme d'émissions conçues pour diffusion en Afrique du Sud, a-t-il dit, tout en ajoutant qu'on n'écartait pas la possibilité de produire des émissions de télévision.

Le secrétaire d'État a souligné que le Canada souhaitait la fin pacifique du régime discriminatoire de l'apartheid, qui prive la majorité noire d'Afrique du Sud de droits politiques. Le Canada voudrait influencer le gouvernement de Pretoria et la minorité blanche dominante en ce sens, mais il aimerait aussi que les Sud-Africains aient accès à des informations sur leur pays, non contrôlées par le régime sud-africain et impossibles à brouiller par le gouvernement.

Outre l'étude du rapport canadien, le comité du Commonwealth se penchera sur une étude des problèmes de sécurité rencontrés par les pays voisins de l'Afrique du Sud. Il examinera également un rapport conjoint du Canada, de l'Australie et de l'Inde sur les relations financières entre l'Afrique du Sud et le reste du monde, et une étude sur l'impact des sanctions économiques prises par la communauté internationale contre le régime sud-africain.

M. Clark a tenu à souligner qu'il ne fallait pas s'attendre à de spectaculaires progrès sur l'une ou l'autre des questions à l'ordre du jour. «Ce n'est pas ce genre de réunion», a-t-il dit. «Ce sera une étape. Il y aura entente sur des mesures susceptibles d'être adoptées par différents gouvernements du Commonwealth. Je pense qu'il y aura une démonstration de la volonté du Commonwealth de faire pression en faveur d'un réel changement du régime de l'apartheid.»

Gilles Rhéaume

Un permis bilingue pour Gilles Rhéaume

MARIO FONTAINE

Gilles Rhéaume n'en est pas au bout de ses peines. Le chef du Parti indépendantiste a en effet demandé — et obtenu — un permis de manifester en face du Palais de justice de Montréal au moment où y comparaitra Hans Marotte, membre du groupe Action Québec français. Mais voilà, le permis émis par la police de la CUM est complètement bilingue, ce qui a eu l'heur de faire bondir le chef du PI.

Aussi M. Rhéaume a-t-il déposé hier une plainte à l'Office de protection de la langue française, et se promet d'envoyer une lettre de protestation au directeur de la police de la CUM, M. Roland Bourget.

«J'affirme mon droit d'obtenir un permis de manifester en français seulement. Que vient faire le bilinguisme intégral dans une situation comme celle-là?», soutient M. Rhéaume. Cette manifestation se tiendra dans la matinée du 23 août, pendant la comparution de celui que le leader indépendantiste a comparé aux patriotes de 1837.

Hans Marotte fait face à des accusations de complot et de méfait pour avoir accroché une bannière portant l'inscription «Loi 101» sur la croix du Mont-Royal. Il doit se présenter cet après-midi même à la police pour identification, et sera l'objet d'une soirée de solidarité lundi prochain.

Le Parti indépendantiste a soutenu M. Marotte depuis le début de cette affaire, et son chef considère comme plutôt cocasse de recevoir, dans un cas semblable, un permis de manifester bilingue, lui qui se bat pour que les Québécois aient la possibilité de vivre en français seulement.

Les trois partis fédéraux sont au bloc de départ

Le NPD plus riche qu'en 84; Le PC a une organisation mieux implantée; le PLC «prêt à démarrer»

Presse Canadienne

OTTAWA

À l'approche d'élections fédérales prévues pour l'automne, alors que tous les sondages laissent entrevoir une course serrée, les trois principaux partis politiques fignolent activement leurs plans de campagne.

On prépare la mécanique de la machine électorale: réservation d'avions en prévision des tournées des leaders, enregistrement de vidéos, rédaction de slogans et polissage de la plateforme électorale.

Le travail des brigades électorales s'intensifie. On procède à d'ultimes levées de fonds, c'est le temps des mises en nomination, des milliers de volontaires sont l'objet d'une cour intensive et on s'assure de faire concorder les horaires de voyage et les tournées des leaders à travers le pays.

Cela peut paraitre un vulgaire cliché, mais le parti qui a la meilleure organisation est pratiquement assuré de remporter la course. En 1984, c'était assez évident: les libéraux étaient en déroute, John Turner venait tout juste de prendre la direction, tandis que les conservateurs étaient fermement en selle.

Personne n'admettra que la machine de son parti n'est pas parfaitement huilée, mais les observateurs accordent généralement une bonne longueur d'avance aux conservateurs, si l'élection se déroule cet automne. Avantagé par son statut de parti au pouvoir et doté d'une organisation solidement implantée à la grandeur du pays, le Parti conservateur se dit fin prêt.

«On ne peut jamais être entièrement prêt, mais tout se déroule dans les délais prévus», déclare le sénateur Norm Atkins, président de la campagne, qui s'était servi de la «Big Blue Machine» ontarienne au bénéfice de son parti, en 1984.

M. Atkins nie qu'on ait accéléré la planification pré-électorale après la décision-surprise du leader libéral John Turner, le mois dernier, de demander au Sénat de bloquer la législation sur le libre-échagne. Mais le geste de M. Turner, en plus de raviver les rumeurs d'élection à l'automne, a injecté une bonne dose d'adrénaline aux planificateurs libéraux.

«Nous avons mis le contact, l'engin est réchauffé et nous sommes prêts à démarrer», affirme le sénateur Al Graham, coprésident de la campagne libérale, qui a sillonné le pays en tous sens, ces dernières semaines, pour superviser la planification régionale.

Une première pour le NPD

En 1984, les néo-démocrates étaient entrés en campagne peu favorisés par les sondages d'opinion et avaient mené une campagne modeste. Cette fois, ils disputeront leur première campagne véritablement nationale. Ils disent qu'ils sont «en état d'alerte électorale» depuis le début de l'été.

«Nous avons agi comme si l'élection devait être déclenchée demain», commente George Nakitsas, chef de cabinet du leader du NPD Ed Broadbent. «Chaque jour qui passe sans que l'élection soit déclenchée, c'est un jour de plus pour faire les derniers ajustements.»

Les conservateurs, avec leur réservoir de députés en poste, ont déjà 175 candidats (plus de la moitié des circonscriptions). Le NPD a nommé plus de 160 candidats, dont plus d'une trentaine au Québec, traditionnellement un de leurs points faibles. Les libéraux tirent de l'arrière avec seulement une centaine de candidats officiels.

Les libéraux sont aussi pénalisés par la mauvaise publicité qui a entouré des irrégularités commises lors de certaines assemblées de mises en nomination chaudement disputées à Toronto.

Le financement préoccupe énormément les trois partis, qui doivent se débrouiller avec la limite de $7,5 millions imposée pour les dépenses électorales fédérales. Les statistiques gouvernementales révèlent que les trois formations ont reçu des dons moins élevés, l'an dernier. Les conservateurs, qui ont plus de $12,7 millions en caisse, arrivent cependant nettement en tête du peloton.

Aux prises avec une dette de $5 millions qui les a obligés à d'embarrassantes coupures de budget et des mises à pied, on peut dire que les libéraux accusent la pire situation financière. Malgré leurs ressources limitées, ceux-ci ont assez d'argent pour faire campagne, soutient le porte-parole de M. Turner, Ray Heard.

Stimulés par des sondages d'opinion nettement favorables, les néo-démocrates grossissent leur budget de campagne, qui n'était que de $2,4 millions en 1984. Au plan financier, ce sera la première fois qu'ils seront à armes égales avec les deux autres partis, puisqu'ils prévoient dépenser près de $7 millions pour la campagne, de dire M. Nakitsas.

L'argent dont dispose le NPD vient directement de campagnes de souscription par la poste — y compris une loterie, dont le billet gagnant comporte un voyage entièrement payé en Australie — et des contributions traditionnelles du mouvement syndical et des ailes provinciales du parti.

Mais le NPD a un nouvel écueil à surmonter: ses organisateurs sont trop dispersés comparativement à 1984. Cette campagne était surtout axée sur un petit nombre de circonscriptions où le parti avait des chances raisonnables de l'emporter, reconnait M. Nakitsas.

«Nous allons devoir en faire plus et le faire plus efficacement», poursuit-il. «Nous devons dépenser davantage et dépenser à bon escient. Ça va être une campagne en deux langues et en deux cultures.»

À l'heure actuelle, les 282 sièges de la Chambre des communes qui passeront automatiquement à 295 en vertu de la refonte de la carte électorale le jour du déclenchement des élections — se répartissent de la façon suivante: 207 conservateurs, 39 libéraux, 32 néo-démocrates, deux indépendants, un libéral indépendant et un siège vacant.

Le NPD ne manque pas de candidats au Québec

MARIO FONTAINE

Les aspirants-candidats continuent de cogner à la porte du NPD en dépit des derniers sondages, affirme le responsable du recrutement au Québec, Rémy Trudel. Au point, soutient-il, qu'il ne reste qu'une poignée de circonscriptions à pourvoir au moment où l'appui au parti s'effrite peu à peu dans les intentions de vote.

«C'est la première fois qu'on trouve tant de candidats au Québec aussi facilement. Il n'y a pas de mouvement de désaffection», a assuré hier M. Trudel. Des porte-étendard néo-démocrates sont déjà choisis dans 43 des 75 comtés en vue du prochain scrutin fédéral. On attend le déclenchement des hostilités pour annoncer les noms des aspirants dans treize autres cas, pour la plupart des personnalités plus connues, issues de milieux professionnels, et pour lesquelles une annonce hâtive serait de nature à nuire à leur activité actuelle.

Restent 19 comtés «faciles» à pourvoir, dont au moins six donneront lieu à une lutte entre plusieurs candidats. Enfin, treize circonscriptions donneront un peu plus de fil à retordre aux stratèges du Nouveau Parti démocratique, qui pourraient y déléguer quelques «poteaux».

Pour M. Trudel, il s'agit là d'un déblocage majeur par rapport aux autres élections où le parti devait envoyer plusieurs de ses vieux militants faire de la figuration dans des comtés où certains n'avaient jamais mis les pieds auparavant. «On aura peut-être deux ou trois poteaux cette fois-ci, mais ce sera vraiment l'exception, dit-il. Dans 95 p. cent des cas nous aurons des candidats issus des circonscriptions où ils se présentent, et qui mèneront des campagnes très locales.»

Les derniers sondages (Environics, Reid et Gallup) placent unanimement les néo-démocrates au dernier rang dans les intentions de vote des Canadiens, eux qui dominaient le peloton l'an dernier. Rien d'inquiétant aux yeux du responsable du recrutement. «Un bloc d'environ 25 p. cent nous suit depuis 18 mois au Québec, précise M. Trudel. Ce sera une lutte à trois dans plusieurs comtés.»

Malgré cet échec, on s'attend à ce que le NPD mène une campagne plus vigoureuse que jamais au Québec lors de la prochaine élection, notamment parce que ses appuis y sont plus élevés qu'en aucun moment dans le passé, et que ses coffres sont généreusement garnis. Ed Broadbent peut en effet compter sur des fonds frôlant les $7 millions pour lancer ses troupes à l'assaut à travers le Canada, alors qu'il devait se contenter d'un maigre $2,4 millions en 1984.

De plus le leader néo-démocrate a promis de multiplier ses présences au Québec, une région presque complètement négligée lors des scrutins précédents.

Jean Marchand a quitté l'hôpital

Presse Canadienne

QUÉBEC

L'ancien sénateur Jean Marchand a quitté dimanche le Centre médical de l'université Laval où il était hospitalisé depuis le 23 juillet à la suite d'une chute.

M. Marchand, qui a été président du Sénat de 1980 à 1983, s'était fracturé trois côtes en tombant d'une hauteur de 10 mètres, alors qu'il peignait un poteau surmontant sa maison de campagne de Saint-Augustin, à une vingtaine de kilomètres de Québec.

L'ancien ministre du cabinet libéral fédéral, aujourd'hui âgé de 70 ans, aurait perdu l'équilibre et fait une chute de 10 mètres puis aurait encore glissé au bas d'un talus de 10 mètres derrière sa maison. C'est un voisin qui l'avait aperçu sur le bord de la route.

La Presse

Paul Desmarais, président du conseil d'administration
Roger D. Landry, président et éditeur
Claude Masson, éditeur adjoint
Marcel Desjardins, directeur de l'information
Alain Dubuc, éditorialiste en chef

Éditorial

À ciel ouvert

Une grande première bénéfique aux citoyens a lieu aujourd'hui au Québec.

Le Barreau du Québec tient une première audition publique de son comité de discipline qui étudie les plaintes reçues de clients contre des avocats.

Le Barreau n'est pas le seul dans ce cas. Depuis hier, 1er août, le Code des professions oblige les 40 corporations professionnelles existantes au Québec à ouvrir leurs portes au public désireux d'assister aux auditions des plaintes.

Mais les professionnels ont la couenne dure. Leur lobby est puissant. Il a fallu dix ans de lutte pour atteindre cette transparence disciplinaire des médecins, notaires, avocats, dentistes, comptables, ingénieurs, psychologues, pharmaciens, arpenteurs-géomètres, architectes, etc. L'ex-président de l'Office des professions, Me André Desgagnés, avait fait de cette démocratisation des corporations professionnelles son cheval de bataille.

Chaque année, des milliers de plaintes sont déposées contre des professionnels, à tort ou à raison. Mais les plaintes non justifiées sont immédiatement rejetées par le syndic de chacune des professions. Le plaignant a toujours un droit d'appel s'il est insatisfait de la décision initiale.

Les plaintes fondées sont soumises à un comité de discipline formé de trois membres et présidé par un avocat nommé par le gouvernement. Ce comité a valeur de tribunal et il est maître de ses procédures.

Dorénavant, donc, tout sera public... sauf exceptions. C'est l'inverse de la règle établie jusqu'ici.

Bien sûr, il faudra éviter les abus. Si des clients devaient se plaindre uniquement pour faire du tort à un professionnel ou si un professionnel devait dénoncer un de ses collègues par souci de nuire à la concurrence, il sera toujours loisible au comité de discipline de décréter le huis clos ou d'imposer la non-publication des noms.

Mais cette procédure ne doit être utilisée que de façon très exceptionnelle, à moins que la morale, l'ordre public, le respect du secret professionnel, la protection de la vie privée ou la réputation d'une personne ne requièrent le huis clos.

Plutôt que de tout faire pour bloquer l'ouverture des corporations professionnelles vers le public par une plus grande transparence, les professionnels ne se mériteront qu'une plus grande légitimité et une plus grande crédibilité s'ils acceptent positivement de se mettre à nu face à leurs actes.

Le Québec vient de franchir un autre pas dans la voie de la démocratisation de ses institutions. Du même coup, les professionnels devront se surpasser dans l'exercice de leurs fonctions pour ne pas être montrés du doigt par l'opinion publique.

Il y a de moins en moins de place pour l'incompétence ou la malhonnêteté.

Claude MASSON

Le robinet du Golfe

L'embrouillamini de la guerre entre l'Iran et l'Irak n'a plus de sens. Les deux pays ont accepté une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies qui devrait permettre la conclusion d'un cessez-le-feu et la négociation d'un traité de paix. On se demande toutefois ce qu'il adviendra du prix international du pétrole si ces deux pays cessent de couler les pétroliers adverses et produisent selon leurs besoins économiques.

La première réaction des marchés du pétrole quand l'Iran a accepté la résolution des Nations unies réclamant un armistice a été une hausse importante. Le raisonnement des spéculateurs avisés était que la paix entre l'Iran et l'Irak permettrait une coopération plus étroite entre ces deux grands producteurs de pétrole et qu'ils diminueraient leur production pour permettre à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de mieux stabiliser le prix du pétrole. Ainsi, la paix n'ouvrirait pas davantage le robinet du Golfe, persique ou arabique, selon le cas.

Cette analyse est un peu trop utopique. Il est vrai que la paix entre l'Iran et l'Irak mettrait fin à des dépenses militaires insensées et que ces deux pays pourraient dorénavant contrôler le volume de production et le prix de vente en fonction de leurs besoins économiques en temps de paix. N'ayant plus à financer une guerre ruineuse, les anciens belligérants n'auraient plus besoin de pousser la surproduction et pourraient respecter les quotas de l'OPEP. En réalité, les deux pays devront trouver tous les moyens financiers possibles pour rétablir la production de biens et services d'avant-guerre.

Dans le cas de l'Iran, il s'agit de reconstruire une économie de guerre qui se caractérise notamment par les centaines de milliers de jeunes qui sont morts au front et les millions qui n'ont pas pu compléter leur éducation primaire. Cependant, l'Iran n'a pratiquement pas de dette extérieure.

L'Irak a réussi à mener sa guerre sans astreindre son économie aux mêmes sacrifices de la part de la population qu'en Iran. Le prix en est néanmoins énorme: l'Irak a accumulé pour plus de $60 milliards de dettes étrangères, en grande partie envers d'autres pays arabes, comme l'Arabie saoudite et le Koweit. Son économie n'est peut-être pas aussi perturbée que celle de son adversaire iranien, mais la dette extérieure le soumet à des contraintes inquiétantes.

Aucun des deux belligérants n'est prêt à modifier sa politique pétrolière et financière dans un sens qui rétablira le prix international plus élevé que l'OPEP souhaite. Les deux ont besoin de revenus importants pour financer leurs armées et la reconstruction économique. Ces dépenses sont urgentes.

Le jour où un cessez-le-feu entrera en vigueur entre l'Iran et l'Irak et que les pétroliers pourront naviguer sans crainte dans le Golfe, le prix du pétrole aura tendance à se stabiliser à la baisse plutôt qu'à la hausse. Ce résultat de la guerre n'est pas avantageux pour les deux gouvernements concernés mais il est le plus favorable pour les peuples iranien et irakien et pour le développement économique de la région.

Le meilleur gage de paix que Bagdad et Téhéran peuvent se donner est de produire du pétrole en fonction des besoins économiques et de reconstruire l'économie de leurs pays sans regarder oisivement si les palmiers sont plus verts de l'autre côté du Chatt al-Arab. Ce n'est pas la manipulation du prix du pétrole qui leur permettra de rétablir la paix.

Frédéric WAGNIÈRE

Reprise. 8-1-87

(Droits réservés)

TRIBUNE LIBRE

Les vélos sur le pont Jacques-Cartier

■ Dans tous ses efforts pour promouvoir la popularité de la bicyclette, la Ville de Montréal a oublié que des pistes cyclables sans accès, c'est pas très pratique. Évidemment, ce sont les taxes de Montréalais qui paient la facture des pistes cyclables, donc, non-insulaires, restez chez vous! Le message est clair.

Mais si on travaille sur l'île? On doit dorénavant perdre son temps et son argent à se servir des transports en commun, qui sont inadéquats. Saviez-vous, messieurs les dirigeants, que si l'on n'a pas d'auto, on ne peut, par les transports en commun, regagner la rive sud après 1h du matin? Évidemment, il y a les taxis, si nombreux dans votre belle ville, mais ça coûte cher. On peut toujours acheter une voiture, comme tout le monde. Mais là, ça coûte cher aussi du kilomètre. Une voiture et les taxis, ça rentre mal dans le budget d'un étudiant (rappelez-vous votre jeunesse).

Et puis en plus, au diable la pollution, c'est pas une voiture de plus qui va y changer quelque chose. De toute façon, les pluies acides, c'est de la faute des Américains...

Mais, me répondrez-vous, c'est pour votre bien que l'on vous empêche de rouler à bicyclette; quelques petites dépenses bonnes pour l'économie, ça vaut une vie sauvegardée, ça. Et puis, en plus, c'est pas bon pour le coeur de rouler à bicyclette. Donc maintenant, cyclistes marginaux, joignez les rangs de ceux qui aiment les foules et les embouteillages. C'est pas grave, vous allez voir; on s'y habitue.

Maintenant, parlons sécurité. Évidemment que c'est dangereux de rouler à bicyclette sur le pont, mais c'est dangereux aussi de prendre l'avion, de travailler sur une plate-forme de forage, de fumer, de manger des huîtres, du thon, etc. Vivre c'est dangereux... Histoire de vous lancer la balle, messieurs, je vous propose ce petit jeu: enfourcher votre vélo et payez-vous une bonne randonnée dans le centre-ville de Montréal. Si vous en sortez vivant, faites un aller-retour sur le pont; vous y constaterez facilement que les chauffeurs d'autobus et de taxis sont beaucoup plus dangereux que ce bon vieux pont Jacques-Cartier.

Normand ROY
Longueuil

■ Décidément, l'argumentation de la direction des ponts Jacques-Cartier et Champlain fait un peu pitié; l'arrogance et l'autoritarisme stupides tiennent lieu de réflexion.

La sécurité des automobilistes est une objection bien ridicule: comment les cyclistes pourraient-ils mettre en danger les automobilistes en roulant sur les trottoirs? C'est difficile à croire!

De même, la sécurité des piétons n'est pas compromise. Malgré tous leurs défauts, les trottoirs sont droits presque partout. Un cycliste peut donc voir une personne à temps et ralentir si nécessaire. Et bien rares sont les piétons prêts à marcher presque trois kilomètres (la longueur du pont Jacques-Cartier avec ses approches).

Enfin, les accidents sont une autre objection douteuse: toute activité humaine comporte un risque qu'il faut accepter. Aurait-on idée d'interdire le pont Jacques-Cartier aux automobilistes après dix accidents? Et on ne nous donne pas trop d'informations sur leur gravité.

L'argumentation de M. Lesage est arrogante, quand il dit: «Les considérations des cyclistes ne comptent pas quand il s'agit de la sécurité des piétons, etc.» (*La Presse*, 26/07/88, page A3). Il oublie qu'il n'y a pas que les automobilistes et les piétons qui sont contribuables. Et renvoyer le problème aux municipalités n'est qu'une façon de se débarrasser d'un dossier épineux.

Les trottoirs du pont Jacques-Cartier sont le seul lien cyclable, si imparfait soit-il, entre les deux rives. Les autres ponts vers la rive sud ne sont accessibles qu'aux véhicules automobiles. (Quand M. Lesage proposera-t-il de construire sur le pont Champlain un trottoir à l'usage exclusif des piétons dont il semble si soucieux?) On n'a pas prévu d'aménagement pour permettre aux cyclistes de les utiliser.

Les autres liens «cyclables» sont aléatoires. Le métro ne peut être utilisé qu'à certaines heures. L'estacade est le plus souvent fermée. On projette de l'utiliser pour le transport public afin d'éliminer les voies réservées à cette fin sur le pont Champlain. Le projet de relier la rive sud à l'île Notre-Dame via le pont Victoria ne permettrait pas aux cyclistes d'accéder facilement à Montréal, et les gouvernements ont peu d'argent pour ce genre de choses. Cette idée n'est toujours pas réalisée.

De tout cela il faut conclure qu'il est beaucoup mieux de laisser les choses dans l'état où elles étaient avant les excès de zèle de certains. On ne dispose d'aucune autre solution réaliste à date.

Mais peut-être qu'on veut simplement réserver le pont Jacques-Cartier à la seule circulation automobile. Alors l'exclusion des cyclistes n'est qu'un premier pas: quand il n'y aura plus que de rares piétons, quoi de plus facile que de fermer les trottoirs complètement et lors de grosses réparations, de les démolir. Ce qui diminuerait les frais d'entretien ou permettrait avec beaucoup d'ingéniosité d'élargir la chaussée (il y aurait des problèmes là où celle-ci et les trottoirs sont séparés par les structures métalliques du pont). Ceci permettrait de ne plus avoir d'embouteillage sur le pont mais plutôt dans la ville de Montréal.

Pierre GAGNON
professeur
Montréal

■ La Corporation des ponts Jacques-Cartier et Champlain vient de mettre en application le règlement interdisant l'accès, pour les cyclistes, au pont Jacques-Cartier, sous prétexte qu'il est trop dangereux. Ces mêmes personnes ont elles pensé, ne serait-ce qu'une seconde, à fermer le pont en raison des dangers que «la courbe de la mort» représente pour les automobilistes? Bien sûr que non; ils ont proposé des correctifs, plus ou moins adéquats.

La même initiative peut être entreprise pour les cyclistes: on peut faire un effort pour qu'ils n'aient plus à rouler perpétuellement dans les deux directions sur un même trottoir; de plus, une signalisation adéquate pourrait régler le problème des joints d'étanchéité où les roues de vélo peuvent s'engouffrer; enfin, l'aménagement des accès sur la rive sud laisse grandement à désirer et devrait être refait.

Pour bon nombre de personnes, le vélo est plus qu'un objet de loisir, c'est un mode de transport économique et non polluant. À l'heure où les gouvernements s'apprêtent à injecter plusieurs milliards à la reconstruction des infrastructures routières de la région métropolitaine, il serait important qu'ils songent à doter Montréal et ses environs des infrastructures nécessaires pour permettre l'utilisation sécuritaire du mode de transport socialement le plus économique, le vélo.

Michel MARCEAU
Laval

Suzanne Laberge

Un rayon de soleil

Monsieur Yves Boisvert,
journaliste

■ C'est avec plaisir que nous avons lu, ma famille et moi, votre article dans *Télé-Presse* sur Mme Suzanne Laberge, animatrice à la télévision de Radio-Canada. Vos propos correspondent tout à fait à l'opinion que nous nous faisons sur cette jeune femme.

Son apparition, chaque dimanche soir, représente pour nous un moment privilégié: la voir et l'écouter dégage un sentiment de douceur, de sérénité, transmis de façon naturelle, chaleureuse et intelligente et que l'on retrouve malheureusement trop peu souvent à travers les techniques sophistiquées de nos médias actuels.

Et que dire de son «Bonsoir!» à la fin de l'émission, souligné par un merveilleux sourire, comme s'il était dirigé tout personnellement et exclusivement à chacun de ses auditeurs!

Grâce à ces vingt minutes avec Mme Laberge, nous pouvons dire que chacun de nos dimanches a reçu — beau temps, mauvais temps — son rayon de soleil.

Janine BOYER
Beloeil

N.B.

■ La Presse *accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre,* La Presse, *7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.*

Marcel Adam

Ces pénibles retours de vacances

Revenu de vacances hier mon corps s'est consciencieusement remis au travail.

Mon esprit continue cependant de s'adonner à *la dolce farniente*.

Je me suis remis physiquement au boulot mais mon cerveau continue à faire de la chaise longue.

Aucun fait de l'actualité ne m'inspire quoi que ce soit de valable à en dire. En vérité je n'ai temporairement rien à dire sur rien.

L'actualité est-elle plus pauvre qu'elle l'était avant les vacances? Je suis porté à le penser mais je me méfie des sentiments que m'inspire ma torpeur post-vacancière.

À la réflexion je me dis qu'après tout il n'est peut-être pas anormal qu'au retour des vacances je ne puisse embrayer instantanément, puisque je n'ai pas trop de la première semaine des vacances pour me déconnecter de mon travail et mettre mon cerveau au neutre.

Certains trouveront quand même étrange qu'un commentateur d'expérience, habitué par la force des choses à écrire la plupart du temps sans pouvoir s'offrir le loisir d'attendre l'inspiration, soit sujet comme les joueurs de baseball et de hockey à des périodes de léthargie.

Suis-je une exception? Sûrement pas mais j'en ai parfois le sentiment.

Je confesse ma jalousie à l'endroit de tous ces confrères qui ne donnent jamais l'impression d'avoir fait relâche; revenus de vacances, ils se remettent au boulot avec aisance, comme s'ils n'avaient pas été débranchés de l'actualité un seul moment.

Il faut dire que l'expérience, la maîtrise de la langue et des trucs du métier, l'entraînement à écrire sur commande, chaque jour, pendant de nombreuses années, permettent à un journaliste de se tirer plus ou moins bien d'affaire dans les périodes de vaches maigres. Il en est qui sont passés maîtres dans l'art de jongler avec les mots, les phrases et les lieux communs, de prendre habilement à leur compte les idées courantes, réussissant de la sorte à préserver leur réputation de commentateurs sérieux et réfléchis.

Je voue une admiration particulière à ces inépuisables journalistes qui semblent tenir débit de commentaires comme d'autres tiennent débit de boisson. Non seulement commentent-ils de pied levé, dans leur journal, tout ce qui se passe dans notre pays aussi bien que sur le reste de la planète, ils ne refusent aucune invitation à la radio et à la télévision qui ne les prennent jamais à court d'opinion.

À ce propos il me revient à la mémoire deux anecdotes instructives.

Un journaliste bien connu et fort respecté était parti en vacances alors qu'une grève importante faisait rage dans le secteur de la santé. Il n'était pas sitôt rentré au bercail qu'une télévision locale l'invitait à commenter le conflit le soir même. N'étant pas homme à décevoir la confiance que les confrères de la presse télévisée mettaient en ses lumières, il accepta. Mais par précaution, il s'enquit auprès du reporter de son journal chargé de «couvrir» le conflit de ce qui s'était passé durant son absence. Le soir même, le reporter savoura tranquillement son plaisir de voir son confrère à la lucarne exprimer avec assurance son opinion sur la grève en cours.

Un autre important journaliste québécois de la presse écrite prodiguait allègrement ses commentaires sur les ondes hertziennes aussi bien que dans les pages de son journal. Un jour je le croise entre deux portes d'un studio de Radio-Canada, lui, quittant après avoir fait son commentaire, moi, arrivant pour faire le mien. Échange de salutations et de poignées de main. Je félicite ce confrère aîné qui vient d'être nommé à une commission d'enquête. Le réalisateur lui dit à ce propos: «Vous allez beaucoup voyager, ce sera difficile à l'avenir de vous contacter pour venir faire des commentaires». «C'est vrai, répondit le confrère, mais ça peut s'arranger: quand je passerai à Montréal, je vous donnerai un coup de fil».

Depuis ce temps j'imagine par dérision ce confrère peu avare de ses opinions, téléphonant à ce réalisateur de temps en temps pour lui dire: «J'ai des opinions, vous n'auriez pas quelque sujet de commentaire à me proposer?»

Tout cela pour dire que je n'ai pas le commentaire facile et qu'après chaque retour de vacances, je honnis ce métier qui oblige à s'exprimer à point nommé même quand on n'a rien à dire.

Ou à s'en remettre à ce genre d'artifice pour s'acquitter de son devoir d'état.

ANALYSE

Un budget «familial»?

Voici la deuxième tranche d'une analyse du dernier budget du gouvernement du Québec. Les auteurs sont trois membres du Groupe de réflexion et d'intervention sur les politiques sociales: Renée B. Dandurand, anthropologue de l'Institut québécois de recherche sur la culture: Marianne Kempeneers, démographe de l'Université de Montréal; ainsi que Céline LeBourdais, sociologue de l'Institut national de la recherche scientifique (urbanisation) de l'Université du Québec). Ils abordent ici la question de la garde des enfants.

— 2 —

■ Que propose le budget au chapitre des services de garde?

Les déductions d'impôt pour frais de garde passent de 3 770 à 4 000$ et de 1 885 à 2 000$, selon que l'enfant a moins de 7 ans ou de 14 ans, comparativement aux seuils antérieurs de 6 et 12 ans. De plus, le budget annonce des crédits supplémentaires de 2 300 000$ aux services de garde pour l'exercice 1988-89. Ces sommes serviront à renouveler les lits pour poupons, rendus désuets en vertu d'une nouvelle réglementation, à acquérir de nouveaux équipements et du matériel éducatif et enfin, à offrir des projets spéciaux de garde estivale.

Par ailleurs, le budget rappelle qu'une politique des services de garde est en préparation et qu'elle devrait être mise en oeuvre en 1989-90, suite à une consultation. On en annonce les grandes lignes: création de 60 000 nouvelles places en sept ans, priorité à la garde en milieu scolaire et en milieu de travail et volet particulier pour les garderies à but lucratif. On précise toutefois que cette nouvelle politique dépendra de l'évolution des pourparlers avec le gouvernement fédéral.

Bien sûr, ces mesures présentent quelques avantages. Toutefois, compte tenu des attentes en la matière, elles s'avèrent vite décevantes.

Tout d'abord, parce que reconnues seulement lorsqu'elles sont liées au gain de revenus, les dépenses des parents en matière de garde demeurent des déductions et ne sont pas transformées en crédit d'impôt. Cela a pour effet d'avantager les plus hauts revenus. Et puisqu'on ne parle pas de nouvelles dispositions à ce sujet, il semble que des reçus pour frais de garde continueront d'être exigés, alors que pour les autres dépenses reliées à un emploi, la déduction maximale (750$) est établie sans qu'aucune preuve ne soit requise. Étant donné l'importance de la garde au noir, beaucoup de parents sont dans l'impossibilité d'obtenir ces reçus et ne peuvent donc, dans les faits, bénéficier de la déduction.

En ce qui touche le développement futur des services de garde, les 60 000 places annoncées, qui seraient mises en opération au rythme de 8 500 par an, sont nettement insuffisantes. Leur nombre se situe bien en deçà des propositions faites antérieurement par le comité Presser[2] qui, déjà en 1987, proposait de créer 18 000 places par année pendant trois ans. Sur ce total de 54 000 nouvelles places, 22 000 étaient prévues en garderies sans but lucratif, 25 000 en milieu scolaire et 7 000 en milieu familial. En mettant de côté les recommandations de son propre comité d'experts, le gouvernement aggrave la pénurie de services reconnus de 10 000 places par an.

Quant aux axes de développement annoncés, le gouvernement, sous prétexte de «souplesse», cherche manifestement à encourager les secteurs les moins coûteux. Ainsi, il met l'accent sur la garde en milieu scolaire qui, en pratique, s'autofinance. Par ailleurs, il tente de renvoyer au secteur privé la responsabilité en matière de garde d'enfants. Pourtant, on peut questionner le réalisme d'une telle orientation. Est-il plausible en effet de penser que les entreprises vont s'engager dans des activités peu rentables pour elles, comme les garderies en milieu de travail? Est-ce bien par ailleurs ce que souhaite leur personnel? Rien n'est moins sûr. Cette option semble s'inspirer davantage de la volonté de limiter l'engagement de fonds publics que des véritables besoins des parents.

La priorité accordée aux garderies à but lucratif va dans le même sens. La croissance qu'a connue ce secteur depuis deux ans (46 p. cent) rend pour ainsi dire superflue la priorité que lui accorde le discours du budget. C'est plutôt le secteur sans but lucratif subventionné qui a besoin d'encouragement: d'abord, parce qu'il n'a connu qu'une croissance de 14 p. cent depuis 1986 et ce, même s'il est très en demande et s'il a été nettement privilégié par le rapport Presser; ensuite, parce que la survie de ces services devient inquiétante en raison d'une situation financière précaire.

Somme toute, il est clair qu'en matière de garde d'enfants, le gouvernement annonce peu et privilégie les avenues les moins coûteuses qui n'offrent aucune garantie de réponse aux besoins réels des familles. De plus, comme le gouvernement semble s'engager dans une position attentiste et faire dépendre sa politique du résultat de discussions constitutionnelles, les délais d'entrée en vigueur de ce maigre programme risquent de s'étirer en longueur.

Le logement

Au chapitre du logement, le budget Lévesque veut permettre aux familles qui n'ont jamais été propriétaires d'acquérir leur première résidence familiale en les aidant à fournir la mise de fonds nécessaire à un tel achat. Pour cela, le gouvernement est prêt à garantir et à payer pendant sept ans les intérêts d'un prêt pouvant atteintre 10 p. cent de la valeur de l'hypothèque (jusqu'à un maximum de 7 000$) pour les familles de deux enfants achetant une propriété dont la valeur, y inclus celle du terrain, ne dépasse pas 75 000$.

Si elle constitue de prime abord une mesure positive, cette position du budget Lévesque déçoit à plusieurs égards. D'une part, cette mesure est beaucoup moins avantageuse pour les familles que ne l'étaient, par exemple, la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation mise de l'avant par Duplessis en 1948 ou encore le PAAPR (Programme québécois d'aide à l'accession à la propriété résidentielle) mis en application par le gouvernement péquiste en 1981. Ce dernier octroyait aux familles comptant au moins un enfant une subvention en rabais d'intérêt pouvant totaliser 5 500$ pour une partie de l'emprunt hypothécaire, assortie de remboursements de capital (entre 2 000$ et 4 000$ par enfant) à la naissance d'autres enfants. Même s'ils ne se targuaient pas au départ d'avoir un parti pris pour la famille, ces deux programmes étaient beaucoup plus généreux pour les familles québécoises que celui qui vient d'être annoncé. En effet, la subvention totale prévue dans le budget Lévesque ne devrait guère dépasser 5 000$ par famille (montant approximatif avec un taux d'intérêt annuel de 10 p. cent s'appliquant à un prêt maximal de 7 000$).

(à suivre demain)

LIBRE OPINION

Libre-échange: il faut tenir des élections

Le sénateur Philippe Deane Gigantès répond ici à l'éditorial que Claude Masson, éditeur adjoint de La Presse, *signait le 23 juillet.*

■ Vous mainteniez le 23 juillet que M. John Turner n'aurait pas dû utiliser le Sénat pour forcer M. Mulroney à aller aux urnes avant que l'Accord de libre-échange n'entre en vigueur. Voici pourquoi M. Turner se devait de le faire.

D'après les sondages, plus de la moitié des Canadiens croient que l'accord commercial Mulroney-Reagan représente un danger énorme (je reviendrai sur ce point tantôt). Plus des deux tiers des Canadiens ne veulent pas que cet accord entre en vigueur avant de recevoir l'aval du peuple.

Il ne s'agit pas de n'importe quelle initiative. L'Accord du libre-échange avec les États-Unis va affecter le Canada plus profondément que toute autre législation de mémoire d'homme. M. Mulroney devrait demander au peuple un mandat avant d'effectuer des changements fondamentaux, car il n'a pas un tel mandat. Durant sa campagne électorale de 1984, il était perçu comme quelqu'un qui s'opposait au libre-échange: c'est ce qu'il disait durant sa course au leadership en 1983. Quand il a dit qu'il mettrait l'Accord de libre-échange en vigueur **avant** les élections, il ne restait plus que le Sénat pour le forcer à demander la permission du peuple d'abord.

C'est aussi plus loyal envers les Américains de résoudre cette question du mandat avant de signer l'accord. C'est ce que recommande, d'ailleurs, le grand journal *The Wagshington Post:* les États-Unis savent combien cet accord peut affecter le Canada et préfèrent que le peuple canadien se prononce en élection s'il veut de l'Accord ou non.

Si dans cette élection, M. Mulroney obtient une majorité des sièges aux Communes, il a son mandat incontestable. S'il n'a qu'une minorité, il n'a pas de mandat et l'accord est mort. Tout au long de la campagne électorale, M. Turner maintiendra constamment que chaque vote pour lui représente surtout un vote contre l'accord Mulroney-Reagan. L'électorat aura un choix clair, quels que soient les autres thèmes utililisés par M. Mulroney et M. Broadbent durant cette campagne.

Mais pourquoi ne pas écouter M. Broadbent et faire approuver l'accord par les députés et les sénateurs, quitte à l'abroger après la prochaine élection? Si on écoutait M. Broadbent, l'électorat n'aurait pas un choix clair. Supposons qu'après une élection subséquente à l'Accord, M. Mulroney n'a pas de majorité aux Communes, mais juste assez de sièges pour former un gouvernement minoritaire. Les libéraux pourraient alors se trouver en pleine course au leadership; et comme les néo-démocrates sont moins intéressés à tuer le libre-échange qu'à tuer le Parti libéral, M. Mulroney pourrait s'accrocher au pouvoir assez longtemps pour que l'Accord de libre-échange prenne racine sans qu'on ait jamais demandé clairement ce qu'en pensaient les Canadiens.

Ceci serait épouvantable pour plus de la moitié des Canadiens qui s'opposent non pas au libre-échange comme tel, mais à l'Accord Mulroney-Reagan qui nous donnent peu ou rien et nous enlève trop. Permettez-moi de présenter quelques preuves.

(Preuve 1) Le 3 avril 1987, M. Mulroney disait au *New York Times* que sa condition «sine qua non» pour signer l'Accord était que notre accès au marché américain soit assuré en exemptant pour toujours les exportateurs canadiens de lois protectionnistes américaines. Or, l'Accord et le Congrès des E.-U. précisent que ces lois s'apliqueront toujours aux exportateurs canadiens. Notre accès au marché américain est tout aussi menacé qu'avant.

(Preuve 2) Il y a quelques années, malgré les objections de Washington, le GATT, l'oganisation multinationale pour la promotion du libre-échange, nous donnait le droit d'exiger des Américains investissant au Canada qu'ils fassent de la recherche ici, qu'ils achètent des pièces détachées de chez nous et qu'ils donnent à leurs succursales canadiennes une part équitable des exportations de la maison mère américaine. L'article 1603 de l'accod Mulroney-Reagan nous enlève ce droit que nous avait donné le GATT. Pourtant, les nations européennes — l'Angleterre de Mme Thatcher, la France et l'Allemagne incluses — imposent ces mêmes conditions aux investisseurs américains tout autant qu'aux investisseurs provenant d'autres pays membres de la communauté économique européenne. Ces conditions sont essentielles pour la création de bons emplois. Nous avons renoncé à notre prérogavive de faire payer aux compagnies américaines le droit d'opérer ici. Pourtant, nous n'avions rien à perdre en tenant ferme parce que l'imposition de ces conditions n'a pas repoussé les investisseurs étrangers en Europe.

(Preuve 3) Dans le domaine de l'énergie nous avons troqué notre abondance contre leur pénurie. Ils ont des droits égaux aux nôtres sur toutes nos richesses naturelles.

(Preuve 4) L'accord permet aux Américains de contrôler nos banques mais ne nous permet pas de contrôler les leurs.

(Preuve 5) Notre projet de loi C-130 met l'accord de libre-échange au-dessus de toute autre législation canadienne, fédérale ou provinciale. Mais les États-Unis précisent que leur législation primera pour toujours sur l'accord.

Comme la moitié des Canadiens trouvent tout ça épouvantable, M. Turner a demandé au Sénat de ne pas approuver l'accord avant que le peuple ne se prononce. M. Turner met sa tête politique en jeu. Et peut-être met-il l'existence du Sénat en jeu. Mais plus de la moitié des Canadiens que l'accord Mulroney-Reagan épouvante trouvent que ça vaut la peine de risquer sa tête et le sénat pour préserver le pays. Et nous trouvons la démarche de M. Turner démocratique parce qu'il s'engage solennellement à laisser passer l'accord par le parlement, sans aucun délai, si M. Mulroney obtenait une majorité aux Communes avant l'entrée en vigueur de l'accord.

Philippe Deane GIGANTÈS
Sénateur

Pour un Canada fort

■ Dans son éditorial du 23 juillet sur le libre-échange, Frédéric Wagnière revendique «le droit de chaque Canadien de faire son choix individuellement, sans la surveillance omniprésente du gouvernement fédéral», ainsi que le «droit des provinces de choisir leur propre voie, sans l'attente interminable d'un aval officiel d'Ottawa». Selon lui, l'Accord de libre-échange répartirait la souveraineté, donc le pouvoir décisionnel, de part et d'autre au Canada.

Le voeu de justice est une chose fort noble. Cependant, tout comme la liberté et la sécurité d'un citoyen dépendent, dans une large mesure, d'une restriction générale des libertés de l'ensemble des citoyens d'une société par un organe central, en l'occurence le pouvoir législatif, la liberté d'action de chaque composante de cette même société dépend, elle, de ce pivot politique qu'est le gouvernement fédéral, la stabilité de toute structure reposant avant tout sur un centre de gravité sans lequel toute cohésion est impossible. Cette responsabilité de soutien de l'organe central ne peut donc être répartie: la survie des composantes en dépend.

Peut-on imaginer, au hockey, un joueur de centre qui distribuerait ses responsabilités de coordonnateur à ses ailiers afin que ceux-ci puissent agir plus à leur guise?

Le Canada ne pourra demeurer une équipe forte que s'il ne perd pas de vue ce principe fondamental, car le pouvoir de chacun est avant tout la résultante de cette force centrale qui garantit l'équilibre de la structure tout entière.

Jean-Charles MERLEAU
Hull

Il faut des réponses claires

■ Après avoir pris connaissance de l'avis du *Washington Post* et de l'éditorial du journal *The Gazette* approuvant la politique de John Turner de soumettre la question du libre-échange à la volonté du peuple à l'occasion d'une élection générale, je suis étonné que des journaux canadiens-français, notamment *Le Devoir, La Presse* et *La Tribune*, contestent le recours au Sénat, au lieu de se réjouir que le peuple soit invité le plus démocratiquement du monde à se prononcer sur une question aussi vitale pour le pays.

J'estime que la population doit être mieux informée, de façon objective et non partisane, sur toutes les implications réelles de l'entente projetée de libre-échange. Il est opportun de se rappeler que les conservateurs ont défait le gouvernement Laurier sur la question du libre-échange.

Incidemment, j'aimerais que les promoteurs du libre-échange nous disent si cette entente va permettre aux Québécois de payer l'essence le même prix qu'aux États-Unis, soit environ 1$ le gallon. En outre, quel serait l'impact pour les Québécois sur les frais médicaux qui coûtent une fortune aux États-Unis; sur le coût des transfusions de sang (chez nos voisins du sud, on vend son sang, on ne le donne pas)? Quel sera l'impact de cette entente sur nos politiques de bien-être qui ne sont nullement comparables à celles de nos voisins? Sur l'indépendance du Canada en matière de développement économique régional? Sur l'autonomie du Québec dans le nouveau contexte? Sera-ce la loi de la jungle où le gros mange le petit? Enfin, les Québécois vont-ils payer l'électricité le même prix que les Américains la paient à Hydro-Québec?

Les Canadiens — et les Québécois — ont le droit d'obtenir des élus des réponses claires, précises et objectives aux nombreuses questions que l'entente projetée de libre-échange soulève. Et c'est pour cette raison que cette entente devrait être soumise à la volonté du peuple. La démocratie, c'est ça. Et si on veut fausser le jeu de la démocratie, il appartient au Sénat, qui constitue avec le Parlement notre système de démocratie parlementaire en vigueur au Canada, d'assurer le rapport de cette démocratie.

La question n'est pas de juger le Sénat mais la valeur de l'entente.

L. CANTIN
Sainte-Foy

Pourquoi des élections?

■ À voir ce qui se passe à Ottawa depuis quelques mois, on se demande pourquoi des élections puisque ce ne sont pas les députés élus qui gouvernent mais les sénateurs dont la plupart ont été nommés par l'ancien gouvernement. Où est la démocratie dans tout cela? Est-ce cela être libéral? Le dictionnaire définit le libéralisme comme une doctrine opposée au dirigisme. Le chef de l'opposition devrait peut-être repenser le nom de son parti.

Au train où vont les choses, les élections vont se faire non pas sur le libre-échange mais sur l'abolition du Sénat, cette assemblée qui coûte très cher aux contribuables et qui oscille entre l'inutile et le nuisible.

Quand on pense que Wilfrid Laurier avait été défait sur la question du libre-échange, on est forcé d'admettre qu'on n'a plus les libéraux qu'on avait.

Marie ROBILLARD
Outremont

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272		
ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

À QUI LA CHANCE?
Nos rabais sur VOLVO 760 ou 780 sont époustouflants.
VOLVO up-town
Contactez-nous dès aujourd'hui.
737-6666

Provigo consolide ses positions dans l'Ouest américain ...mais aimerait bien se tailler une petite place dans l'Est

MIVILLE TREMBLAY

Provigo consolide sa présence dans la région de San Francisco. Avec l'achat de 15 supermarchés, annoncé hier, le distributeur porte ses ventes à $800 millions, et sa part du marché du nord de la Californie à environ 15 p. cent.

Par ailleurs, la société cherche toujours à réaliser une acquisition importante sur la côte est des États-Unis, idéalement dans l'un des marchés en forte croissance que sont les régions de Boston et de Washington, a déclaré à *LA PRESSE* M. Henri Roy, vice-président exécutif et chargé de la planification chez Provigo.

Les magasins de Californie ont été acquis d'American Stores. La Federal Trade Commission, chargée de l'application de la loi antitrust aux États-Unis, a jugé qu'American Stores devait se départir de certains établissements suite à l'achat du concurrent Lucky Stores.

Le prix de l'acquisition n'a pas été dévoilé. Pour ce genre de transaction celui-ci peut varier de 10 à 50 p. cent du chiffre d'affaires et M. Roy affirme avoir payé dans le bas de la fourchette.

Les nouveaux magasins, qui génèrent des ventes de $150 millions, ont la taille de Provigos conventionnels, avec 20 000 pieds carrés. Dix d'entre eux portaient la bannière Alpha Beta, d'American Stores, et cinq étaient des Lucky Stores. Dorénavant, il porteront la bannière Quality Plus, qui appartient à Provigo.

Il y a deux ans, Provigo n'avait dans ce marché du nord de la Californie qu'un grossiste, Market Wholesale Grocery Co, et un chiffre d'affaires de $ 446 millions.

L'ensemble du réseau de Market Wholesale est appelé à connaitre une forte croissance. Le marché du nord de la Californie est très dynamique et plus important que la moitié du Canada, soutient M. Roy.

Comme Provigo le fait au Canada, on a greffé à Market Wholesale des services de marketing complet pour le support des détaillants, et créé de nouvelles bannières.

En plus de la bannière Quality Plus, l'entreprise a développé la bannière USA, pour des magasins de 10 000 pieds carrés, semblables aux Jovi et Axep du Québec.

De plus, Provigo a entrepris un programme de franchisage pour des magasins de grande surface de type Maxi. Un premier Better Buy a ouvert ses portes il y a huit mois, à Vallejo, et trois autres sont à l'état de projet.

En avril, Provigo a acheté 11 magasins d'alimentation Petrini, dont les ventes atteignent $ 180 millions. Ces établissements hauts de gamme, de 20 000 à 25 000 pieds carrés, misent sur le service et les comptoirs spécialisés.

Un douzième Petrini est en construction et il sera franchisé, comme les autres à venir d'ailleurs.

M. Roy affirme que d'autres acquisitions sont envisagées pour le nord de la Californie. Mais le prix très élevé qui est demandé pour les grandes chaines fait que la société privilégie une série de petits achats. Provigo cherche également à attirer dans son giron les nombreux indépendants de la région.

Sur la côte est, la stratégie est différente, car Provigo doit s'y trouver une base générant dès le départ des ventes de quelques centaines de millions. Depuis deux ans, la prospection est systématique, mais là encore, les prix sont élevés.

Aux États-Unis, le marché est structuré autour de leaders régionaux. Les cinq plus grandes entreprises, Safeway, Kroger, American Stores, Winn Dixie et A & P, ne contrôlent ensemble que 20 p. cent du marché total. À San Francisco, le leader est Safeway avec 38 p. cent.

Au Québec, Provigo arrive au premier rang avec 33 p. cent. En Ontario, sa filiale Loeb arrive au cinquième rang avec 7 p. cent et dans les Prairies, la filiale Horne & Pietfield est quatrième avec 10 p. cent.

Provigo, qui aime bien se décrire comme «un leader nord-américain de la distrubution en gros et au détail de biens de consommation», réalise environ 40 de ses ventes de $7,4 milliards au Québec, la moitié ailleurs au Canada et environ 10 p. cent aux États-Unis. Toutefois, ces dernier chiffres n'incluent pas seulement l'alimentation, mais aussi les ventes des autres filiales comme Distribution aux Consommateurs et Sports Experts.

M. Henri A. Roy, responsable des services financiers et de la planification chez Provigo.

Cogeco acquiert une participation dans Pathonic

RUDY LE COURS

Contrairement à ce que laissaient croire les rumeurs, c'est finalement Cogeco qui a conclu une entente avec M. Paul Vien pour acquérir un intérêt important et peut-être dominant dans Pathonic. La transaction est évaluée à environ $100 millions.

Les détails de cette transaction devraient être rendus publics aujourd'hui, faisait-on savoir hier au bureau de M. Vien, le président et chef de la direction du réseau Pathonic, où on se refusait par ailleurs à quelque commentaire que ce soit. Chez Cogeco, on n'a pas retourné nos appels, le pdg, M. Henri Audet, n'étant pas à Trois-Rivières.

La Presse a appris de sources fiables que Cogeco, une société en pleine croissance ayant dégagé un bénéfice net de $3,2 millions à même des revenus de $28,3 millions l'an dernier, venait de conclure une transaction avec Pathonic, une société qui a réalisé un bénéfice net de $4,1 millions l'an dernier sur des revenus de $51,4 millions. Toutefois, après trois trimestres, cette année, le bénéfice net est en baisse: $3,9 millions contre $4,9 millions.

On ne sait pas si l'entente prévoit une offre publique d'achat sur les actions subalternes de Pathonic ou si elles porteront uniquement sur les actions à droits de vote multiples qui assurent le contrôle de Pathonic à M. Vien et à quelques proches. À Leur dernière transaction, l'action Pathonic cotait $6,25.

Quoi qu'il en soit, cette transaction devrait faire en sorte de créer des liens étroits entre deux farouches concurrents. Cogeco exploite deux stations de télévision dans la région trifluvienne et deux la région de Sherbrooke. Deux sont rattachées au réseau Quatre-Saisons et deux à Radio-Canada.

Pathonic détient aussi une station à Trois-Rivières et à Sherbrooke ainsi que des stations françaises à Québec, Rimouski et Sept-Îles et une anglaise à Québec. Elle détient aussi une participation importante dans deux stations de Rivière-du-Loup.

Comme on peut le constater, à l'exception de CJPM de Chicoutimi liée à Télé-Métropole, une telle transaction placerait le regroupement Cogeco-Pathonic dans une situation de quasi-monopole sur toute la télévision privée à l'Est de Montréal.

Il sera intéresant de voir comment la transaction a été concoctée pour ne pas faire sourciller le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Depuis que les transactions sur les actions de Pathonic ont été interrompues à la Bourse de Montréal jeudi, quelques rumeurs avaient couru.

La première voulait que Télé-Métropole acquiert un nouveau bloc d'actions comme elle le fait régulièrement depuis le krach boursier du 19 octobre. T-M détient maintenant environ 20 p. cent des actions subalternes à droit de vote limité de Télé-Capitale.

Une autre rumeur voulait que le groupe torontois Selkirk, qui se portait récemment acquéreur des stations de radio CKVL et CKOI soit dans le coup. Selkirk est en quelque sorte le bras électronique du géant de la presse canadienne-anglaise Southam, son principal actionnaire.

Une dernière rumeur enfin, laissait courir le nom du magnat de la presse britannique Robert Maxwell qui a déjà annoncé son intention de faire d'importants investissements au pays, après s'être déjà engagé avec Quebecor — à travers Donohue — pour la construction d'une usine de pâte à Matane.

Steinberg a l'intention de multiplier le nombre de ses comptoirs pharmaceutiques. Ils appartiendront à des pharmaciens qui en assureront l'exploitation. Les ventes de produits phramaceutiques connaissent en effet une croissance soutenue qui vaut la peine et l'effort d'être encouragée.

Les $ 200 millions de Steinberg: dans l'immobilier, surtout, et les comptoirs pharmaceutiques

RUDY LE COURS

Des quelque $200 millions que Steinberg compte investir en 1989 au Québec, une bonne partie sera consacrée au secteur immobilier.

Difficultés ou pas dans le secteur de la distribution alimentaire, Steinberg demeure en effet un géant de l'immobilier, par le biais de sa filiale Ivanhoe, qui contrôle un important portefeuille de centres commerciaux et de terrains stratégiquement bien situés. Visiblement, la relance des activités dans le secteur alimentaire ne poussera pas la direction à négliger pour autant ce fleuron de l'empire.

L'Opération renaissance, qui doit être annoncée d'ici à une dizaine de jours, vise à reprendre l'offensive après une longue période passée à régler les querelles intestines des héritières de Sam Steinberg; à arracher des concessions de quelque $20 millions aux syndiqués membres de la section 500 des TUAC à qui on a brandi le spectre d'un démantèlement de la chaine de supermarchés.

Après s'être engagée, en juillet, à garder ouverts au moins 50 de ses 73 supermarchés de la région métropolitaine, la société serait sur le point d'en ouvrir quelques nouveaux. Pareille démarche pourrait d'ailleurs avoir lieu en même temps que se poursuit le programme de rationalisation amorcé il y a déjà plusieurs mois.

Comme elle l'a souvent fait par le passé, Steinberg devrait dans son plan faire intervenir sa filiale Ivanhoe, qui serait propriétaire des immeubles ou des baux où seront installés les futurs supermarchés.

La société a aussi l'intention de multiplier le nombre de ses comptoirs pharmaceutiques dans certains supermarchés. Ils appartiendront à des pharmaciens qui en assureront l'exploitation.

Un tel ajout à la chaine ne devrait pas entrainer de modification de la position de la société sur les heures d'affaires. Les pharmacies pourraient demeurer ouvertes les dimanches alors que la partie épicerie resterait fermée.

Steinberg s'est prononcée en faveur de la prolongation des heures d'ouverture et pour le maintien de la fermeture des commerces le dimanche. Son principal concurrent, Provigo, est pour sa part favorable à une déréglementation dans ce domaine. Quant à Métro-Richelieu, on devrait connaitre sa position dans quelques jours.

Selon M. Martin Kaufmann, analyste chez Nesbitt Thomson, des investissements de $200 millions par Steinberg au Québec l'an pochain n'ont du sens que si une bonne partie est consacrée à l'immobilier.

Comment, se demande-t-il, pourrait-on justifier des sommes équivalant au double du bénéfice anticipé uniquement dans l'alimentation? À ses yeux, les chiffres toutefois deviennent parfaitement justifiés si le volet immobilier est important.

Il ajoute que la partie syndicale n'a pas de raison de se sentir lésée par une telle annonce. D'une part, soutient-il, les employés de Steinberg détiennent, même après les concessions de $20 millions consenties au printemps, les meilleures conditions de travail du secteur et, d'autre part, l'expansion constitue un gage de sécurité d'emploi.

Les représentants des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce n'ont pas retourné l'appel de *La Presse*.

Les banques texanes en difficulté

Agence France-Presse
DALLAS

La première banque du Texas, la First RepublicBank, insolvable depuis plusieurs mois, a été vendue par les autorités fédérales à un groupe bancaire de Caroline du Nord, la NCNB Corporation, permettant d'éviter ce qui aurait été l'une des plus grosses faillites de l'histoire bancaire américaine. Cette transaction, annoncée pendant le week-end, devrait coûter près de $ 4 milliards à l'agence fédérale chargée d'assurer les dépôts bancaires, la FDIC (Federal Deposit Insurance Corp.) qui s'est engagée à prendre à sa charge les pertes passées de la First RepublicBank.

Mais elle permet de créer une nouvelle entité, la NCNB Texas Bank, grâce aux transferts des 41 succursales de la First RepublicBank.

La NCNB, 18eme banque américaine ($29 milliards d'actif), devrait recevoir initialement 20 p. cent du capital de First RepublicBank, la première banque du Texas et la 13eme aux États-Unis ($33 milliards d'actif). La FDIC conservera pour sa part 80 p.cent du capital restant, mais abandonnera au repreneur 100 p.cent des droits de vote.

De plus, le groupe bancaire de Caroline du Nord qui insufflera immédiatement de $210 à 240 millions dans le capital de RepublicBank, pourra acheter d'ici à 5 ans à 107 p.cent de sa valeur comptable l'ensemble du capital de la banque texane qui a perdu $2,2 milliards au premier semestre après $656 millions en 1987.

Dans ce sauvetage, le financier américain Ross Perrot s'est engagé en plus à acheter pour $180 millions d'actions préférentielles que NCNB devrait vendre pour financer son plan.

M. Hugh McColl, président de NCNB, a déclaré hier que le Texas avait «un bon potentiel à long terme» notamment pour les petites et moyennes entreprises, sauf dans l'immobilier.

Selon les responsables de NCNB, l'investissement dans la banque du Texas devrait être rapidement rentable grâce au soutien de la FDIC. D'après les estimations, les créances douteuses de la First RepublicBank s'élèvent à quelque $5 milliards et ses prêts jugés sains à quelque $13 milliards.

Les difficultés de la First RepublicBank sont dues largement à ses prêts au secteur immobilier touché de plein fouet par la crise du pétrole de l'été 1987. En mars 1988, à la suite d'une panique des épargnants venus retirer leurs dépôts, les autorités fédérales avaient accordé une avance d'un milliard de dollars à la First RepublicBank. De plus, la FDIC devrait dépenser encore plus d'un milliard de dollars pour prendre à sa charge les créances de la banque et insuffler un autre milliard dans son capital.

Avec le plan de sauvetage de la First RepublicBank, huit des dix plus grandes banques du Texas auront été ainsi secourues au cours des dernières années.

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1679,84 (+1,40 (+0,08%)	Fermée	2130,51 (+1,780 (+0,08%)	$434,40 (-1,70) (-0,39%)	$ +22/100 $0,8278

CPG
Trust La Laurentienne
9 5/8% 1 an | 10% 30 mois
+ 1/8% personnes âgées de 60 ans et plus (termes de 1 à 5 ans)
Appelez-nous...
1981 avenue McGill College, Montréal 284-7007
1450, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal 861-3664
6633, rue Sherbrooke Est, Montréal 253-1720
132, boulevard Labelle, Rosemère 437-0710
TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA
Taux sujets à changements sans préavis. Semaine du 1-8-88.

Econo-flashes

TEMBEC quadruple ses profits

■ La société papetière Tembec a annoncé hier que son bénéfice net pour les neuf premiers mois de son exercice a atteint $18,2 millions, ou $1,32 par action. Ce chiffre est presque quatre fois plus élevé que les profits de $4,7 millions, ou 41 cents, par action, observés l'an dernier pour la même période. Ces résultats comprennent des gains extraordinaires reflétant divers crédits d'impôts ($905 000 cette année, contre $618 000 l'an dernier). Le chiffre d'affaires de Tembec a bondi de 39 p. cent pour se situer à $164 millions.

CHOISISSEZ LE PLUS HAUT STANDARD DE QUALITÉ RECONNU DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

325e 1988 NEUVE, 2 PORTES
Stock n° 84455
399 $ par mois* plus taxe
5 vitesses - roues en alliage peint métallique - 3 400 $ comptant - 11 500 $ valeur de rachat - 60 mois

528e 1988 NEUVE
Stock no. 84335
565 $ par mois* plus taxe
5 vitesses - 5 400 $ comptant - 14 000 $ valeur de rachat - 60 mois

635 1987 NEUVE
Stock no. 74509
899 $ par mois* plus taxe
5 vitesses -5 000 $ comptant - 20,000 $ valeur de rachat - 60 mois

735i 1988 NEUVE
959 $ par mois* plus taxe
AUTOMATIQUE - 10 000 $ comptant - 26 000 $ valeur de rachat - 60 mois

AUTRES PLANS DE LOCATION AUSSI DISPONIBLES
*aucune limite de kilométrage

LE CENTRE BMW
BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC.
1430, BOUL. ST-MARTIN O., CHOMEDEY, LAVAL
667-4343

À de tels PRIX
Pourquoi vous priveriez-vous d'une Mercedes plus longtemps?

300 E 1988 neuve. Citée comme un chef-d'oeuvre d'automobile: 799$ par mois + taxe
• incluant sièges chauffants • avec acompte de 6 000 $ • et valeur résiduelle de 25 000 $ • bail 60 mois.

190 E 1988 neuve. Une voiture sublime, un mélange unique de performances étourdissantes et de vertus typiquement «mercedésiennes».
• avec acompte de 5 000 $ • et valeur résiduelle de 17 000 $ • Peinture métallisée et sièges chauffants disponibles moyennant supplément • bail 60 mois
499$ par mois + taxe

300 SE 1988 neuve. Le grand confort qui caractérise la 300 SE est l'une de ses grandes qualités. L'odeur subtile du cuir et la beauté fonctionnelle des commandes comblent les sens de ceux et celles qui s'y transportent.
• avec acompte de 7 500 $
• et valeur résiduelle de 30 000 $
• sièges chauffants inclus • bail 60 mois.
949$ par mois + taxe

Mercedes-Benz Canada Inc.
Division des ventes au détail
D'autres conditions sont aussi disponibles. Contactez un de nos représentants.

MONTRÉAL:
7800, Décarie, coin Ferrier, Montréal, Qué.
(514) 735-3581

GREENFIELD PARK
845, boul. Taschereau, Greenfield Park (Québec) à deux minutes du pont Champlain
(514) 672-2720

Résultats en hausse chez CASCADES

■ Le groupe Cascades a réalisé au cours des six premiers mois de son exercice un chiffre d'affaires de $300 millions, ce qui représente une hausse de 13 p. cent sur les $264 millions observés au semestre correspondant, l'an dernier. Le bénéfice net est passé de $12,5 à $14,9 millions, une progression de 19 p. cent. Le bénéfice par action s'établit à 31 cents pour le premier semestre de cette année, contre 26 cents l'an dernier. Ces résultats excluent le profit généré par la cession des intérêts de Cascades dans la société Chapelle Darblay, en France, la transaction ayant été conclue cinq jours après la fin du premier semestre. Le profit apparaîtra lors de la publication des prochains résultats.

La production de papier journal à la hausse

■ L'industrie canadienne du papier journal a fonctionné à 97 p. cent de sa capacité en juin dernier, vient de faire savoir l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers. Ce taux élevé est identique à celui observé au mois correspondant, un an plus tôt. Au cours du mois, la production de papier journal a totalisé près de 800 000 tonnes. Pour la période de janvier à juin, l'industrie a fonctionné à 99 p. cent de sa capacité. La production de papier journal pour ce premier semestre ateint tout près de cinq millions de tonnes, une hausse de 3,3 p. cent sur les chiffres de l'an dernier.

Haro sur POCHILUK

■ Les porte-parole de Hyundai et de GM, ainsi que les milieux canadiens de l'automobile, viennent d'attaquer unanimement les propos de William Pochiluk, un spécialiste américain du marché de l'automobile. Dans une récente étude publiée à Philadephie, M. Pochiluk prédisait la fermeture, d'ici deux ans, de l'usine GM à Sainte-Thérèse et des toutes nouvelles installations de Hyundai, à Bromont. Dans le cas de GM, M. Pochiluk se basait sur le fait que la compagnie a annoncé plus tôt des projet de $2 milliards à ses installations d'Oshawa, près de Toronto, et qu'il ne resterait plus rien pour Montréal. «Il a inventé tout cela», rétorque un porte-parole de GM. «Ce monsieur a sorti ses pseudos-prévisions d'on ne sait où, il ne nous a même pas appelés à ce sujet pour tester ses hypothèses». Quant au porte-parole de Hyundai, il parle de «pure fiction». «Rien, dans le document, ne vient sérieusement appuyer ses conclusions», ajoute-t-il. De son côté, un porte-parole de la société de torontoise spécialisée Desrosiers Automotive Research affirme que l'expert américain «parle à travers son chapeau» puisqu'il n'a «aucune idée de ce qui se passe au Canada». Dans le cas de Hyundai, M. Pochiluk invoquait la chute des ventes sur le marché canadien et la sur-capcacité de production des installations nord-américaines.

BOEING va bien

■ Le géant américain de l'aéronautique Boeing a annoncé hier que son chiffre d'affaires pour les six premiers mois de l'exercice a atteint $8,3 milliards, chiffre qui représente une progression de 15 p. cent sur les $7,2 milliards de l'an dernier. Le bénéfice net de la compagnie se situe à $296 millions, une avance de 26 p. cent sur les profits de $235 millions observés pour les six mois correspondants en 1987. La direction maintient ses prévisions voulant que le chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'exercice se situe à $17 milliards, soit 11 p. cent de plus que les $15,4 milliards de l'an dernier.

Chiffre d'affaires de $9,5 millions chez IGLOO VIKSKI

■ La société Igloo Vikski annonce que son chiffre d'affaires pour l'exercice financier qui vient de se terminer a atteint $9,5 millions. Le bénéfice net de l'exercice ressort à $581 000, ou 15 cents par action. La compagnie n'a pas fourni les chiffres comparatifs pour l'année précédente, puisque ses actions sont inscrites à la Bourse depuis un an seulement. La direction rapelle toutefois que ces résultats dépassent ses prévisions. Igloo Vikski, dont le siège social est à Sainte-Agathe, est un distributeur de vêtements et équipements de sports d'hiver et de produits connexes. Son réseau de distribution compte quelque 1 250 clients au Canada.

La Chine s'endette de plus en plus

■ L'endettement de la Chine aura atteint un seul critique en 1995, selon des informations publiées hier dans le journal officiel *Pékin Information*. Selon les normes internationales, on considère que la dette internationale d'une pays ne doit pas dépasser 20 p. cent de ses exportations. Dans les années 80, les prêts et intérêts à rembourser chaque année n'ont représenté qu'entre 8 et 10 p. cent des exportations chinoises, niveau tout à fait tolérable. Les officiels chinois s'attendent à ce que cette proportion oscille entre 13 et 15 p. cent au début des années 90, pour grimper ensuite jusqu'à 17 ou 19 p. cent vers le milieu de la décennie. Cette augmentation ne semble toutefois pas inquiéter les experts occidentaux, qui estiment que la Chine, un des derniers grands pays du Tiers-Monde dont la solvabilité n'est pas mise en question, reste un pays offrant des risques bons à prendre pour les bailleurs de fonds et investisseurs.

Contrat de $1,6 million pour ATKINSON TREMBLAY

■ La société montréalaise Atkinson Tremblay vient d'annoncer la signature d'un contrat de $1,6 million avec le ministère québécois de l'Enseignement supérieure et de la Science. Le contrat vise la réalisation et la mise en oeuvre des systèmes pour l'attribution de l'aide financière et l'administration des prêts aux étudiants. Le projet sera étalé sur 28 mois. Atkison Tremblay, qui emploie environ 170 personnes, est spécialisée dans les services de consultation en gestion de l'information, de développement de systèmes informatiques, de consultation technique et de transfert technologique.

SAINTE-GENEVIÈVE rachète un bloc de débentures

■ La société minière québécoise Ressources Sainte-Geneviève a annoncé, hier, qu'elle avait procédé le 17 juin dernier à l'achat, sur le marché suisse, pour 1,65 million de francs suisses de ses obligations convertibles 5 ⅝ p. cent à un prix d'achat égal à 97,25 p. cent de leur valeur. La compagnie a ainsi réalisé un gain de change d'environ 10 p. cent sur les titres en question. La transaction représente 3,9 p. cent des débentures 5 ⅝ p. cent en circulation au moment de l'achat.

USA: Croissance soutenue en juillet

■ La croissance de l'économie américaine est restée soutenue en juillet, selon l'enquête mensuelle effectuée auprès des directeurs d'achats des grandes entreprises. L'Association américaine des directeurs d'achats, qui interroge chaque mois plus de 250 entreprises industrielles, a précisé que son indicateur économique s'était établi le mois dernier à 59 p. cent contre 59,3 p. cent en juin et 55,1 p. cent en mai. Une lecture de cet indicateur au-dessus de 50 p. cent signifie que l'économie est en expansion, un chiffre en dessous de cette barre indiquant au contraire généralement une récession. Juillet est le 24e mois consécutif où l'indicateur dépasse les 50 p. cent. «L'économie a commencé le troisième trimestre au même rythme élevé auquel elle a terminé le deuxième», souligne un porte-parole de l'Association. , é M. Robert Bretz, un des responsables de l'Association des directeurs d'achats. «La forte augmentation des nouvelles commandes, grâce notamment aux exportations, est impressionnante et signale la poursuite d'une croissance économique soutenue au troisième trimestre», a-t-il ajouté. Quelque 31 p. cent des directeurs d'achats interrogés ont indiqué que leur entreprise avait enregistré en juillet une augmentation de ses commandes. Cette proportion grimpe à 39 p. cent dans les entreprises exportatrices. En revanche, les entreprises ayant augmenté leur production en juin sont moins nombreuses que le mois précédent (25 p. cent contre 35 p. cent). La proportion de responsables annonçant toutefois une augmentation des effectifs dans leur société est restée importante (19 p. cent contre 20 p. cent en mai). L'enquête mensuelle réalisée par l'Association des directeurs d'achats est particulièrement attendue par les analystes car elle est la première à donner une indication sur l'activité économique au cours du mois qui vient de s'achever.

Vos assurances

Être branché et bien assuré

PIERRE LABRECQUE
Vice-président
DALE-PARIZEAU INC.

■ Êtes-vous une de ces personnes branchées? Autrement dit, faites-vous partie de ce quart d'entre nous possédant à la maison un micro-ordinateur personnel? Si oui, vous avez certainement effectué les démarches auprès de votre courtier d'assurances afin de couvrir cet équipement, les périphériques qui le complètent ainsi que les logiciels qui vous permettent de gérer votre budget, contrôler l'allumage de vos lumières ou communiquer avec les banques de données extérieures? Ce n'est pas nécessaire, direz-vous? Erreur.

Un récent sondage mené aux États-Unis par un assureur spécialisé dans ce genre de risque a évalué les pertes reliées à l'assurance de micro-ordinateur personnel à $250 millions US pour la seule année 1986. Les trois quarts des pertes sont le fait de surcharge électrique et de vols. L'on a ainsi rapporté 224 000 réclamations résultant d'une surcharge électrique et 137 000 vols de micro-ordinateurs personnels. Les autres causes de sinistre sont le feu, les accidents de tous genres, les éclairs et le dommage causé par l'eau.

Votre micro-ordinateur personnel est généralement couvert sous la section des biens personnels de votre assurance-habitation. Cette assurance a pour particularité de couvrir certains risques spécifiques. Or, certains des risques mentionnés ci-dessus ne sont pas couverts par une police conventionnelle et d'autres sont sujets à des limitations. Pour être couvert tous risques, vous devrez avoir obtenu une assurance spécifique.

Nous vous suggérons de bien identifier votre matériel informatique et de vous assurer que la limite de votre police est suffisante après l'achat de l'équipement. Vous devez ainsi vérifier la limite applicable aux équipements électroniques auprès de votre courtier ou à la lecture de votre police. Généralement, elle varie entre $1 000 et $5 000. Or, on sait qu'un équipement le moindrement complet peut coûter près de $10 000. Donc, si le coût est supérieur au montant indiqué dans la police, vous devrez prendre, par avenant (modification à votre police), une assurance particulière dont la prime est généralement de $25 par $1 000 d'équipement.

Il vous faut assurer non seulement le micro-ordinateur, mais aussi les disquettes, l'imprimante, et les autres périphériques ainsi que les logiciels. Dans ce dernier cas, notons que seul le coût d'achat est assuré. Les pertes encourues par un dommage quelconque aux données ou le temps nécessaire pour les reconstituer ne sont pas couverts par la police d'assurance, à moins d'avenant.

Il est essentiel de dresser un inventaire complet de l'équipement (modèle, série, particularités, facture d'achat, etc.) et de conserver cet inventaire à jour. Nous vous suggérons aussi de marquer votre équipement au burin en y inscrivant par exemple votre numéro d'assurance sociale. En cas de vol, cette marque pourrait vous permettre de récupérer votre équipement.

Si vous utilisez le micro-ordinateur à des fins professionnelles, vous devez en aviser votre courtier et vérifier toute clause qui limiterait un tel usage.

Il se peut, d'autre part, que vous ayez à la maison un micro-ordinateur personnel qui ne soit pas votre propriété mais celle de l'entreprise pour laquelle vous travaillez. Généralement les entreprises ont une assurance pour l'équipement informatique. Il vous faudrait connaitre les conditions de cette assurance. Rien n'exclut cependant que vous vous assuriez en propre pour l'équipement gardé à la maison.

En somme, quand vous aurez terminé l'installation de votre tout nouveau micro-ordinateur et que vous serez prêt à entrer dans ce merveilleux monde de la micro-informatique, soyez aussi certains que votre assurance est «branchée».

Un TGV dans l'Eurotunnel?

Agence France-Presse
LONDRES

■ Le groupe anglo-français Eurotunnel, qui construit le tunnel sous la manche, va lancer cette semaine une campagne pour la réalisation d'une liaison par voie ferrée à grande vitesse entre la sortie du tunnel et le centre de la capitale, indique le quotidien *The Times*.

Cette nouvelle voie ferrée, dont le coût de construction s'élèverait à un milliard de livres, devrait être financée par des capitaux privées, selon le président d'Eurotunnel, M. Alastair Morton, cité par le quotidien conservateur. Eurotunnel souhaiterait qu'une compagnie privée soit constituée pour réaliser ce projet, précise le journal.

Un projet semblable a été arrêté la semaine dernière par le ministère britannique des Transports, qui a donné son accord pour la création d'une voie ferrée à grande vitesse reliant l'aéroport d'Heathrow et le centre de la capitale britannique.

Seigneurie des Îles
«Un placement sûr»
447-2598

UP-TOWN est le # 1 DANS LA VENTE DES 760
Venez en découvrir les raisons!

VOLVO 760 GLE
$34,995*
*Transport, préparation et taxe prov. en sus.
BONIS SPÉCIAL
Du 1er au 19 août 1988 ou jusqu'à épuisement des quantités
GRATUIT EXTENSION DE GARANTIE 5 ANS — 120 000 KM
EXCLUSIVEMENT CHEZ
UP-TOWN VOLVO
8300, boul. DÉCARIE — 737-6666

LES TAUX D'INTÉRÊT

	Épargne stable	Intérêt quotidien	Dépôt à court terme: Dépôt min($)	30-59 j.	60-89 j.	90-119 j.	120-179 j.	180-269 j.	270-364 j.	Dépôt à terme, intérêt versé annuellement: Dépôt min($)	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Certificats garantis, intérêt versé annuellement: Dépôt min($)	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Prêts personnels: % min.	Hypothèques résidentielles: 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Hypothèques commerciales: 1 an	3 ans	5 ans
BANQUES																														
COMM. ITALIENNE	5¾	5½	5000	6½	6½	6½	6½	6¾	6¾	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	—	—	—	—	—	—	13	11	11¼	11½	11½	11½	12	12½	12½
COMMERCE	5½	5¼	5000	6½	6½	6½	6½	6¾	6¾	1000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¾	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	12¼	11	11¼	11½	11½	11¾	—	—	—
CRÉDIT SUISSE (Canada)	—	—	50000	8½	8⅜	8¾	—	8 9/16	—	5000	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
*FÉD. CAIS. POP (Qué.)	5½	5	3000	6¾	6¾	6¾	6¾	7	7	1000	7½	7½	7½	7¾	7¾	1000	9¼	9½	9¾	10	10	11¼	11	11¼	11½	11¾	11¾	12	12½	12¾
*FÉD. CAIS. POP MTL	5½	5	5000	6½	6½	6¾	7¼	7½	7¾	1000	8¾	—	—	—	—	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	11¾	11	11¼	11½	11½	11¾	11½	—	—
LAURENTIENNE	5½	5	3000	6½	6½	6½	6½	6¾	7	1000	7½	7½	7½	7½	8	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	12¼	11	11¼	11½	11½	11¾	11	11¾	12
LEUMI (CANADA)	6¼	5¾	5000	8	8⅛	8¼	8⅜	8⅜	8½	1000	9 5/16	9¾	9 7/16	10	10 1/16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LLOYDS DU CANADA	—	6¼	5000	7¼	7½	7½	7½	7¾	8	1000*	8¾	9	9¼	9½	9½	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTRÉAL	5½	5¼	5000	6½	6½	6½	6½	6¾	6¾	1000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¾	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	12	11	11¼	11½	11½	11¾	—	—	—
NATIONALE	5½	4¾	5000	6¾	6¾	6¾	6¾	7	7¼	1000*	7¾	7¾	7¾	7¾	8	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	12	11	11¼	11½	11½	11¾	—	—	—
NATIONALE DE GRÈCE	5	4½	5000	7¼	7¼	7½	7½	8	8	—	—	—	—	—	—	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	13¼	11	11¼	11½	11¾	11¾	11	11½	—
NOUVELLE-ÉCOSSE	5½	5¼	5000	6½	6½	6½	6½	6¾	6¾	1000	7½	7½	7½	7½	8	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	12¼	11	11¼	11½	11½	11¾	—	—	—
RÉP. NAT. DE N.Y. (Can.)	—	—	25000	8¼	8⅛	8½	8½	9	9	25000	9⅛	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ROYALE	5½	5¼	5000	6½	6½	6½	6½	6¾	6¾	1000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¾	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	11¼	11	11¼	11½	11½	11¾	—	—	—
SOC. D'ENTR. ET D'ÉTABLI.	—	—	2500	6¾	6¾	6¾	—	7¾	—	1000	8½	8¾	9	9¼	9½	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	12	11¼	11½	11¾	—	—	—	—	—
TORONTO-DOMINION	5½	5¼	5000	6½	6½	6½	6½	7	7	1000	7¼	7¼	7½	7½	8	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	12	11	11¼	11½	11½	11¾	11¼	11¾	12
FIDUCIES																														
CANADA TRUST	6	5½	5000	7½	7¾	7¾	8	8¼	8½	—	—	—	—	—	—	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	12¾	11	11¼	11½	11½	11¾	11	11½	11¾
CAN. ITALIENNE	6½	—	5000	7¾	8	8¼	8½	8½	8½	—	—	—	—	—	—	1000	9½	9¾	10	10¼	10½	12	11	—	—	—	—	11½	—	—
FIDUCIE DU QUÉBEC	—	4¾	5000	7½	7¾	8	8	8¼	8½	—	—	—	—	—	—	1000	9½	9¾	10	10	10¼	—	11	11¼	11½	11½	11¾	11¼	11¾	11¾
FINANCIAL TRUST	—	—	5000	8⅛	9	9	9	9⅛	9½	—	—	—	—	—	—	500	9¾	9⅞	10	10⅛	10¼	—	11	11¼	11½	11½	11¾	—	—	—
FIRST CITY	—	—	5000	7½	7¾	7¾	8	8¼	8½	—	—	—	—	—	—	500	9¼	9½	10	10	10¼	—	—	—	—	—	—	11	11½	11¾
GUARANTY TRUST	5¾	4	5000	7½	7¾	8	8	8¼	8½	—	—	—	—	—	—	1000	9½	9½	9¾	10	10¼	11¼	11	11¼	11½	11½	11¾	11¼	11¾	12
GUARDCOR	—	—	5000	8⅜	8⅜	8¼	8¾	9	9	—	—	—	—	—	—	1000	9¼	10	10⅜	10⅜	10⅜	—	11	11¼	11¾	11¾	12	11¼	12	12¼
GUARDIAN	—	5¾	5000	8½	8½	8¾	8¾	9	9	—	—	—	—	—	—	1000	9¼	9¾	10¼	10⅛	10¼	—	11	11¼	11¾	11¾	12	—	—	—
LA MÉTROPOLITAINE	—	—	5000	7¾	7¾	8¼	8¼	8½	9	—	—	—	—	—	—	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	—	—	—	—	—	—	10½	11¼	11¼
MONTREAL TRUST	5½	5	5000	7½	7¾	8	8	8¼	8½	—	—	—	—	—	—	500	9½	9½	9¾	10	10¼	—	11	11¼	11½	11½	11¾	11	11½	11¾
MORGAN	—	—	5000	8¼	8⅛	8⅛	8⅛	9	9 3/16	—	—	—	—	—	—	500	9⅜	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PRÊT ET REVENU	5¼	4¾	5000	7¾	8	8¼	8¼	8½	8¾	—	—	—	—	—	—	1000	9⅜	9¾	10¼	10	10¼	—	11	11¼	11½	11½	11¾	—	—	—
SOC. NAT. DE FIDUCIE	—	—	2000	7¾	8	8¼	8¼	8½	8¾	—	—	—	—	—	—	500	9½	9¾	10	10	10¼	—	11	11¼	11½	11½	11⅝	11¼	11¾	11⅞
STANDARD TRUST	—	—	5000	7¾	7½	7¼	7¼	7¼	7¼	—	—	—	—	—	—	500	9¾	10	10	10	10¼	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TRUST ATLANTIQUE	5	7½	5000	8¼	8¼	8½	8½	8½	8½	—	—	—	—	—	—	1000	9½	9½	10¼	10¼	10¼	—	11	11¼	11½	11½	11¾	—	—	—
TRUST CENTRAL	5¾	5½	5000	7½	7¾	8¼	8¼	8½	8¾	—	—	—	—	—	—	500	9½	9½	9¾	10	10¼	—	11	11¼	11½	11½	11¾	—	—	—
TRUST GÉNÉRAL	5¾	5	5000	7½	7¾	7¾	8	8¼	8½	—	—	—	—	—	—	1000	9½	9¾	10	10	10¼	10¾	11	11¼	11½	11½	11½	11¼	11¾	11¾
TRUST LA LAURENTIENNE	—	—	5000	7¾	7⅞	8	8⅛	8¼	8⅜	—	—	—	—	—	—	500	9⅝	9¾	10	10	10¼	—	11	11¼	11½	11½	11¾	11	11½	11¾
TRUST NATIONAL	5½	5	5000	7½	7¾	8	8	8¼	8½	—	—	—	—	—		500	9½	9½	9 17/20	10 1/10	10¼	—	11	11¼	11½	11½	11⅝	11	11½	11⅝
TRUST ROYAL	5½	5½	5000	7½	7¾	7¾	8	8¼	8½	—	—	—	—	—	—	1000	9¼	9½	9¾	10	10¼	11	11	11¼	11½	11½	11½	11	11½	11½
WELLINGTON	—	—	5000	9¼	9¼	9¼	9¼	9¼	9¼	—	—	—	—	—	—	1000	9¾	10	10¼	10¼	10½	—	—	—	—	—	—	11¼	11¾	12

Compilation: *La Presse* le 1er août 1988 — Ces taux sont sujets à changement.
* Taux recommandés par la Fédération.
• Versement semi-annuel

La bourse

La reprise d'été est enclenchée

■ L'indice Dow Jones des industrielles a clôturé hier à 2 130,51, un modeste gain de 1,78 point, après avoir fluctué étroitement dans les deux sens, sur un marché calme dominé par les prises de bénéfice.

Ce revirement modéré faisant suite à la hausse soutenue de la semaine dernière est néanmoins considéré comme de bon augure pour les courtiers qui croient le terrain propice pour un nouveau départ de la traditionnelle reprise d'été.

Entretemps, à la Bourse de Montréal, la tendance était plutôt irrégulière et l'activité réduite hier. L'indice général du marché, le XXM, a fini la journée en hausse de 1,40 point à 1 679,84. Noverco a été le titre le plus transigé. L'entreprise, qui fait l'objet d'une opération publique d'achat de la part de Canam-Manac, perd ⅛ de point à $11,75.

La Bourse de Toronto était fermée hier.

Pourquoi les clients de la Banque Royale qui ont choisi le Forfait Services pour la PME préfèrent-ils un montant mensuel fixe à des frais bancaires variables?

Parce qu'ils savent précisément à quoi s'en tenir.

C'est exactement dans ce but que la Banque Royale a conçu le programme Forfait Services à la PME. Sur le nombre total de compagnies qui, chaque année, adoptent ce programme, 94% d'entre elles ont l'intention de souscrire à nouveau, après une expérience de 12 mois. C'est ce qu'on peut appeler un taux de satisfaction impressionnant.

C'est clair, net et précis.

Un directeur de comptes de la Banque Royale analysera gratuitement avec vous les services dont vous avez besoin et établira un forfait mensuel. Si vous êtes d'accord, la Banque Royale s'engagera à vous fournir, pendant un an, les services que vous avez choisis en retour d'un montant déterminé à l'avance. En somme, ça simplifie beaucoup de choses.

À la Banque Royale, vous pouvez être fixé à l'avance sur les frais bancaires de votre PME. Renseignez-vous auprès d'un de nos directeurs de comptes.

BANQUE ROYALE

DIRECT FILM

Jean Goupil, C.A., M.B.A.

Monsieur Gary W. Goertz, président du conseil, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean Goupil au poste de Président - Directeur général de Direct Film Inc.

Monsieur Goupil est membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec et il détient un M.B.A. de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Monsieur Goupil possède une grande expérience des entreprises de service et des commerces de détail.

Direct Film Inc., filiale de Fédéral Industries Ltd., est le plus grand détaillant de matériel photographique et de traitement de film au Québec.

DATES D'ASSEMBLÉE

Données fournies par la société émettrice par l'entremise de
LA CAISSE CANADIENNE DE DÉPÔT DE VALEURS LTÉE
*Modifications aux renseignements déjà publiés
**Annulée
A = Annuelle • S = Spéciale • G = Générale • X = Supplémentaire

RAISON SOCIALE	DATE INSCR.	DATE D'ASS.	TYPE D'ASS.
Barron Hunter Hardware	Août 15	Sept. 23	A
Calgroup Graphics Corp. Ltd.	Août 22	Oct. 04	AS
Canada Lease Financing Inc.	Août 08	Sept. 22	A
Cardiff Uranium Mines Limited	Juil. 22	Août 25	AS
Cont'l Research Expl. & Dev. Ltd.	Août 16	Sept. 20	AG
Direct Equity Corporation	Août 29	Oct. 05	AG
Disq Saturne Inc.	*Août 31	Oct. 20	A
Dominion Textile Inc.	Sept. 07	Oct. 27	A
Exall Resources Limited	Sept. 01	Oct. 07	S
Exploration Monicor Inc.	Août 22	Sept.27	S
GEAC Computer Corporation Ltd.	Août 17	Sept. 21	A
Groupe André Perry Inc.	Août 15	Sept. 20	A
Groupe Champlain Inc.	*Août 08	Sept. 09	AG
Groupe Demetar Inc.	Sept. 08	Oct. 13	AG
Industries Cover Inc.	Août 24	Oct. 17	AG
Int'l Potter Distilling Corp.	Août 19	Sept. 29	A
Kinova Minerals Inc.	Août 22	Sept. 26	AS
Le Groupe Pétrolier Olco Inc.	Août 11	Sept. 15	A
Mont-St-Sauveur Int. Inc.	Août 22	Sept. 28	AG
Paramount Funding Corp.	**Juil. 29	Sept. 06	
Ressources Kimex Inc.	Août 19	Sept. 23	A
Royal Oak Resources Ltd.	Août 17	Sept. 23	SG
Saymor Varah Inc.	Août 12	Sept. 16	AS
Sunburst Exploration Limited	Août 18	Sept. 26	AG
Transpacific Resources Inc.	Juil. 24	Août 30	AS
Trillium Telephone Systems	Août 17	Sept. 21	S
Venga Aerospace Systems Inc.	Août 23	Sept. 29	AG
Warrington Inc.	Juil. 29	Sept. 02	A

Un service unique!
dans la région de Montréal

LA CARTE V.I.P. DE LEMENN VOLVO

À quoi bon acheter une automobile de grande qualité si le service d'entretien n'est pas à la hauteur de votre véhicule?

3839, Taschereau, St-Hubert
678-1220

Ne manquez pas nos rabais V.I.P.

Pour un temps limité, vous pouvez louer une 300ZX ou une Maxima pour seulement 399 $ par mois, ou épargner 3 000 $ à l'achat.
Comme vous le voyez, lire les petits caractères ça peut être payant.

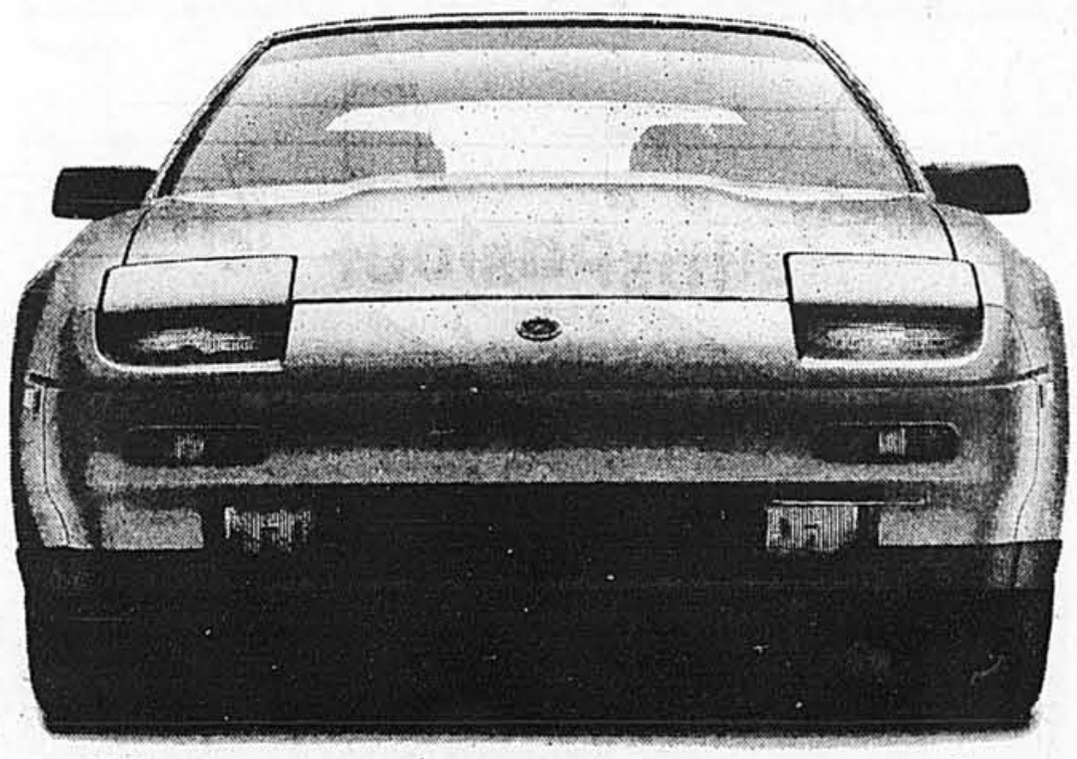

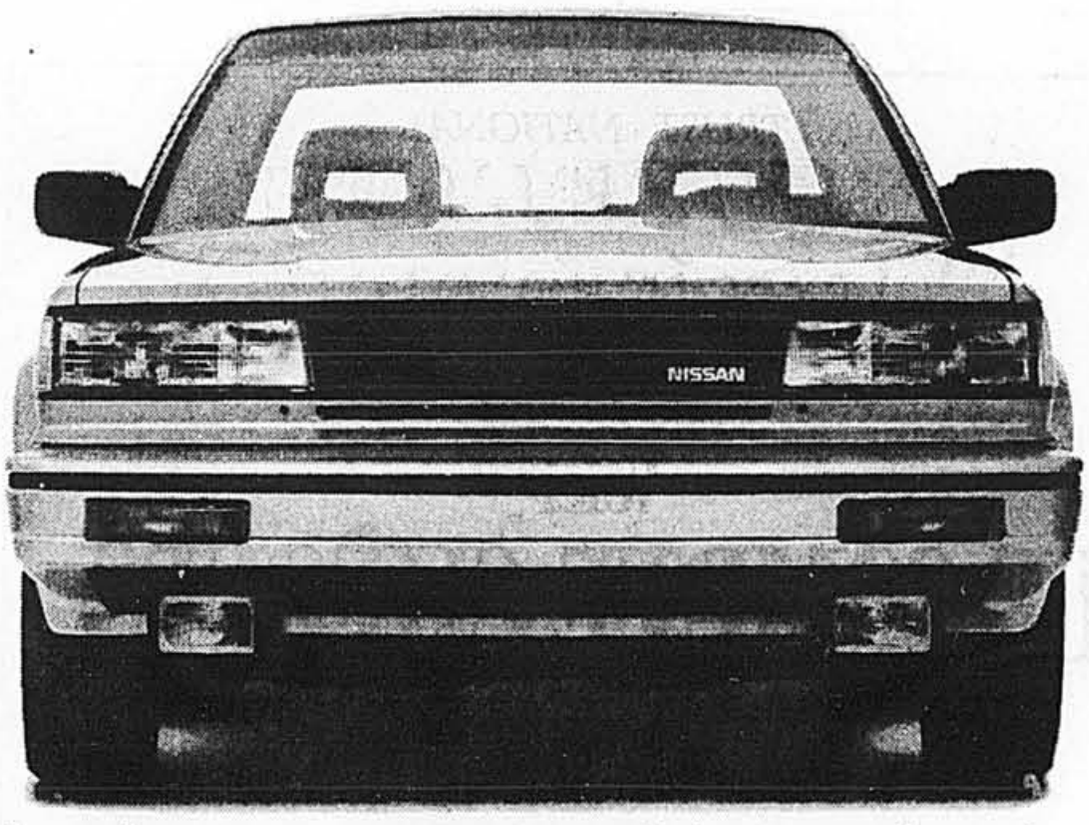

Vous pouvez prendre ce que vous lisez pour du comptant: nous avons effectivement réduit le prix de nos 300ZX et Maxima.

Pour l'instant, vous devrez donc vous faire à l'idée d'épargner de l'argent. Comme le disent les petits caractères, vous pouvez pour un temps limité, louer une légendaire 300ZX Coupé Sport ou une luxueuse Maxima GXE 1988, pour seulement 399 $ par mois. Si vous préférez acheter, vous ne paierez que 22 588 $. D'une façon ou de l'autre, vous épargnerez au moins 3 000 $.

Oh, en passant, les prix mentionnés sont basés sur une location de 48 mois avec allocation de 96 000 km et un versement comptant de 2 500 $. Le tout sujet à l'approbation de crédit. Les frais de transport, préparation, taxes et immatriculation ne sont pas compris. Ces réductions sont en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

Alors parlez-en à votre concessionnaire Nissan très bientôt. Et la prochaine fois que vous verrez quelque chose d'écrit en petits caractères, portez attention. Vous pourriez avoir une agréable surprise.

NISSAN

À la mesure de vos exigences.

AUTO GOUVERNEUR, INC.
1501, boul. des Laurentides
Laval, 668-1650
CITÉ NISSAN
3500, ouest, rue Jean-Talon
Montréal 739-3175
CENTREVILLE NISSAN
2095, ouest, rue St-Catherine
(Centre-Ville) Montréal 932-6677
ST-LÉONARD NISSAN, INC.
7770, Colbert
St-Léonard 374-4421

CHOMEDEY NISSAN, INC.
2465, boul. Labelle
Laval 682-4400
GARAGE MODELAUTO, INC.
12230 est, rue Sherbrooke
Pointe-Aux-Trembles 645-4546
ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE.
801, boulevard Sauvé
St-Eustache 472-8666
BRUCY AUTO, INC.
900, boul. Harwood
Vaudreuil 455-1434

BROADWAY AUTOMOBILE LTD.
7550, rue Broadway
Ville Lasalle
366-8931
TERREBONNE NISSAN
4100, Chemin Gascon
Terrebonne, P.Q.
477-1444
FAIRVIEW NISSAN LTÉE.
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire
697-9141

BAILLARGEON NISSAN
760 est, rue St-Charles
Longueuil 677-8953
METRO NISSAN, INC.
2125, rue Notre-Dame
Lachine 634-7211
MERCIER NISSAN, INC.
55, boul. St-Jean-Baptiste ouest
Ville Mercier 691-9541
BROSSARD NISSAN, INC.
9005, boul. Taschereau
Brossard 445-9811

DEMERS NISSAN
818, boul. Labelle, Blainville, Quebec
430-4120
MANOIR NISSAN, INC.
225, boul. Brien
Repentigny 585-5824
GARAGE DUMOULIN LTÉE.
8115, boulevard Lévesque, St-Francois
de Laval 665-7450
ST-MICHEL NISSAN
9474, boul. St-Michel, Montréal, P.Q.
384-8400

Le gros de l'entretien des Airbus sera fait à Montréal

Presse Canadienne

WINNIPEG

■ Le projet d'Air Canada d'acheter 34 nouveaux Airbus A320 ne sera pas aussi profitable pour les gens de Winnipeg que l'avaient laissé croire les responsables de la compagnie aérienne, prétend le chef du Parti libéral du Manitoba, Mme Sharon Carstairs.

Ces appareils, qui seront acquis au prix de $1,8 milliard, remplaceront une flotte de Boeing 727 vieillots, dès le début des années 1990. La compagnie aérienne canadienne a aussi une option sur 20 avions supplémentaires du consortium européen qui construit les appareils.

Air Canada affirme que l'entretien de routine des avions se fera à Winnipeg, mais les travaux majeurs seront effectués à Montréal. Il y a déjà eu de nombreuses déclarations contradictoires de la part de différents porte-parole de la compagnie concernant l'endroit où les avions seront entretenus ou réparés, selon les besoins.

Environ 4 000 employés d'Air Canada travaillent au service d'entretien à Montréal, contre 450 à Winnipeg.

« Quand Air Canada a annoncé son intention d'acquérir les Airbus, il semblait entendu que leur entretien serait fait à Winnipeg », a déclaré Mme Carstairs.

« Il n'y avait pas lieu de croire que le gros du travail serait fait à Montréal, et que seuls les ajustements mineurs seraient accomplis à Winnipeg. »

Mais Air Canada nie avoir jamais promis que tout le travail serait fait à Winnipeg.

CORONA CORPORATION

Avis

DESTINATAIRES : Porteurs des bons de souscription de 1996 (les «bons de souscription 1996») émis par Corona Corporation («Corona») (successeur de International Corona Resources Ltd. («ICR»))

Avis est par les présentes donné que :

1. Le 30 juin 1988, ICR a émis en faveur de ses actionnaires ordinaires un bon de souscription (le «placement») pour chaque tranche de six actions de ICR détenues à cette date, donnant à son porteur le droit d'acheter une action subalterne comportant droit de vote de Corona au prix de 12,00 $ par action en tout temps jusqu'au 30 juin 1990 inclusivement.

2. Le 1er juillet 1988, ICR a été fusionnée (la «fusion») au moyen d'un plan d'arrangement conformément à la Loi de 1982 sur les compagnies (Ontario) avec Royex Gold Mining Corporation, Galveston Resources Ltd., Lacana Mining Corporation, Mascot Gold Mines Limited, PezCorona Gold Corporation, New Venture Equities Inc. et Blackbird Resources Inc. pour constituer Corona.

3. Par suite du placement et de la fusion, le nombre d'exercice des bons de souscription s'établit désormais comme suit :

Ancien nombre d'exercice	Multiplié par le coefficient de placement	Nouveau nombre d'exercice	Multiplié par le coefficient de fusion	Nombre d'exercice définitif
5,00	1,050151	5,250755	1,00	5,25

FAIT le 1er juillet 1988.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Shirley Kozel, secrétaire

Sun Life

A.G. Jardin

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie a le plaisir d'annoncer que le Conseil d'administration a nommé M. A. Gordon Jardin, FSA au poste de vice-président, Réassurance.

Sun Life

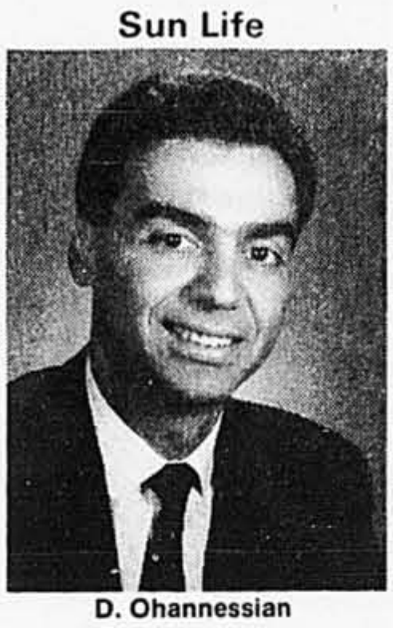

D. Ohannessian

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie a le plaisir d'annoncer que le Conseil d'administration a nommé M. Dikran Ohannessian, FSA au poste de vice-président, Assurance Groupe, pour le Canada.

Canada Packers Inc.

William G. Stewart

Manon Vennat

Canada Packers Inc. annonce l'élection de M. William G. Stewart et de Mme Manon Vennat au Conseil d'administration de la société.

M. Stewart est président de Highland Valley Cattle Company Ltd. et un administrateur de plusieurs autres sociétés. Mme Vennat est vice-présidente de SpencerStuart, membre du barreau du Québec, présidente du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Montréal et membre du Conseil d'administration de plusieurs sociétés et organisations.

Avis de nomination

Le président de la région Casanza, Squibb International à Princeton au New Jersey, Monsieur Jack Lieberman, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Richard Dolighan au poste de président-directeur général de Squibb Canada Inc., en date du 1er juillet 1988.

Monsieur Dolighan est natif de Kirkland Lake, Ontario, et compte sur une expérience de plus de vingt ans dans l'industrie pharmaceutique. Il s'est joint récemment à la Corporation Squibb en tant que vice-président, développement des opérations, pour la région Casanza, Squibb International. Monsieur Dolighan occupait précédemment la présidence de Bristol-Myers à Porto-Rico pour la région des Caraïbes et la vice-présidence pour l'Amérique latine.

SQUIBB

Squibb Canada Inc.

«BMW. Le premier choix au repêchage cette année.»

—Larry Robinson

Le premier choix, c'est le plus solide, le plus performant. C'est celui qui a fait ses preuves. Et cela, Larry Robinson le sait. Ce n'est pas à la légère qu'il a qualifié de premier choix au repêchage la série 5 de BMW Canada.

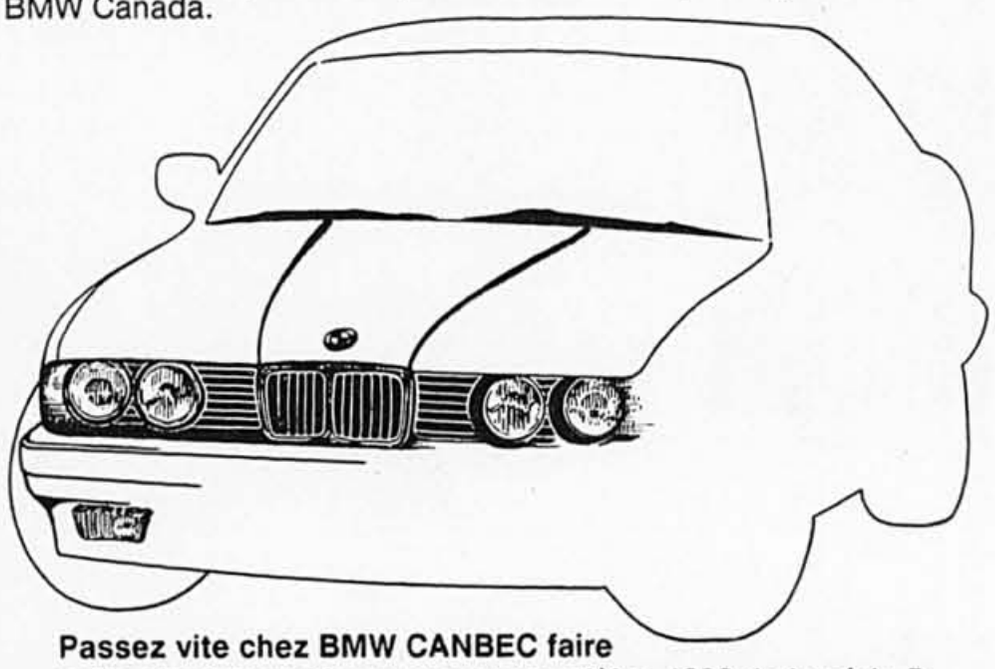

Passez vite chez BMW CANBEC faire votre choix parmi les nouveaux modèles 1989 de la série 5.

BMW CANBEC

BMW CANBEC

5055, rue Paré

1 coin de rue au nord de Jean-Talon, à l'est de Décarie

TÉL.: 731-7871

TRUST NATIONAL

NOUVELLES MONÉTAIRES

AOÛT 1988

Voici

LE COMPTE CHÈQUES SANS FRAIS

assorti d'un intérêt de 8% versé sur le solde semestriel minimum

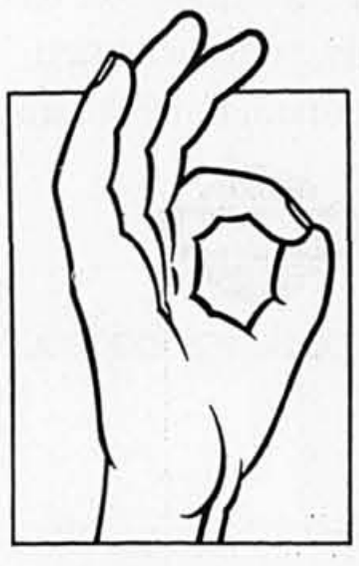

Voilà de bonnes nouvelles. Encore une fois le Trust National va au devant de vos besoins avec son nouveau compte chèques sans frais. Vous aurez droit à tous les services bancaires...sans les servitudes.

- Aucun solde minimum requis pour tirer des chèques sans frais
- Aucuns frais ni limite sur les chèques tirés
- Aucuns frais mensuels pour des services que vous n'utilisez pas
- Aucuns frais mensuels minimums
- Aucune précondition
- Carte Mastercard sans frais

Aussi, si vous en avez assez de payer des frais bancaires sur les chèques que vous tirez, offrez-vous le compte de chèques et d'épargne* du Trust National. Vous aurez droit à notre service attentionné integral et vous pourrez tirer des chèques SANS frais.

*Il s'agit des frais imputés par chèque tiré. L'intérêt est calculé à chaque semestre sur la solde minimum des six derniers mois et est versé le 1er mai et le 1er novembre. Les frais habituels, tels les frais pour l'émission de chèques sans provision suffisante et le coût des chèques utilisés pour ce compte, subsistent.

TRUST NATIONAL

Une Compagnie de la National Victoria et Grey Trustco

Mail Cavendish 482-3430 • Centre commercial Côte St-Luc 486-7393 • 2324 Chemin Lucerne 735-2457 • Centre commercial Rockland 739-4758 • 1350 rue Sherbrooke ouest 281-1570 • Centre commercial Van Horne 731-6883 • 2000 Avenue McGill College 842-2001

NISSAN 300 ZX SF 1988 MANUELLE OU **MAXIMA GXE 1988 AUTOMATIQUE**

PLAN DE LOCATION 399$* Paiement mensuel plus taxe

* Frais de transport et préparation en sus
* Plan de location 48 mois
* Comptant ou échange accepté (2500$)

Une des meilleures garanties de l'industrie
3 ans ou 60000 km. Pare-chocs à pare-chocs
5 ans ou 100000 km. Groupe motopropulseur

PROFITEZ DE NOS PRIX SPÉCIAUX SUR TOUTES NOS VOITURES EN STOCK

AUTO GOUVERNEUR LAVAL

1501, boul. des Laurentides
Vimont,
Laval

668-1650

LA BOURSE EN BREF

MONTRÉAL

Volume:

Lundi	1 294 000
Vendredi	3 388 000

Faits saillants:

	Lundi	Mardi
Actions trans.	361	446
Gains	95	165
Pertes	119	120
Inchangées	147	161
Hauts 88	2	4
Bas 88	10	9

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
88 760	Noverco	11¾	-⅛
62 692	Nova Corp.	12⅞	inch.
56 969	Northern Telecom	22¼	+¼
39 850	Power Corp.	13¼	-⅛
36 715	Inco	38	-⅜

Juniors / Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
12 000	Orex Inc.	1,51	-0,03
6 600	Louvem Inc.	1,20	-0,03
6 500	Kimex Inc.	0,36	inch.
5 208	Corona A	9⅛	inch.
4 000	Queenston Gold	3,05	-0,05

NEW YORK

Volume:

Lundi	138 170 000
Vendredi	192 340 000

Faits saillants:

	Lundi	Vendredi
Actions trans.	1 962	1 955
Gains	811	1 187
Pertes	659	321
Inchangées	492	447
Hauts 88	31	20
Bas 88	9	11

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Var.
30 ind.	2126,24	2146,11	2111,84	2130,51	+1,78
20 Tr	885,30	898,89	880,53	891,28	+5,08
15 Sv P	182,55	183,74	181,42	182,43	-0,42
65 Comp	793,45	801,85	788,45	795,79	+1,40

Indices Standard & Poor's:

	Haut	Bas	Ferm.	Var.
400 Industries	314,83	312,88	313,95	-0,03
20 Transport	211,38	210,01	211,17	+0,31
40 Sv. publique	110,45	109,96	110,45	+0,24
40 Finances	25,16	24,94	25,14	+0,16
500 composé	272,80	271,21	272,21	+0,19

NEW YORK

suite de la page B 10

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
WalMrt	.16	27 4112	33⅛	32⅝	32⅝	- ⅛
Walgrn	.60	16 4868	32⅛	31½	32	- ⅛
WalCSv	.66	14 251	42	41⅞	42	
WarnC	.56	17 5046	35⅛	35	35⅛	- ⅜
WrnC pf3.63		104	64⅞	64½	64½	- ½
WarnrL	2.16	16 x4110	72	69¾	71¼	+1
WshWt	2.48	10 76	27⅛	27⅛	27¼	+ ⅛
Waste	.48	21 5092	36¼	35⅝	36¼	+ ⅝
WatkJn	.40	12 102	26⅛	25⅞	26⅛	+ ¼
WebbD		335	15¼	14⅝	14⅞	- ⅜
WellsF	2.40	7 2145	u64⅛	63¾	64¼	+ ⅜
Wendys	.24	38 1055	5⅞	5⅝	5⅝	- ¼
West	.30	20 4	15⅛	15	15	
WtPtP	s1.20	13 902	36¾	36⅛	36⅛	- ¼
wWCNA		367	½	15-32	15-32	-1-32
WUnion		61	2¾	2⅜	2⅜	- ⅛
WstgE	2	10 x2137	54	53½	53½	- ⅜
Wstvc s	.80	10 442	29	28½	29	+ ⅛
Wever s	1.20	10 3472	25¼	24⅞	24⅞	
wWhPit		2 372	22½	22	22¼	+ ¼
wWhPit	pf	z170	42½	41½	42½	
Whrlpl	1.10	12 267	27⅜	26½	26⅝	- ⅜
Whittehl		12	11⅞	11⅝	11¾	+ ⅛
Whittak	1	6 22	31½	31¼	31½	+ ⅛
Wickes n		10 1263	9½	9½	9½	- ¼
Wick wt		8	3½	3½	3½	- ⅜
WillcG s	.11	15 210	18¾	18⅜	18⅜	- ¼
William	1.40	7 662	30¼	29⅝	29¾	- ⅜
WilshrO	.20t	80 30	6⅝	6¼	6⅜	+ ⅛
WinDix	1.92	15 118	40⅝	40	40½	- ⅛
Winnbg	.40	30 115	10¼	10⅛	10¼	
Witco	1.50	10 259	36⅝	36¼	36⅝	+ ⅜
WolvrW	.03e	12 204	11⅞	11½	11½	+ ⅛
Wolwth	1.64	13 1210	51⅝	50⅞	51	- ⅜
WrldCp		6 75	6⅛	5⅞	6⅛	+ ½
Wrigly s	.64	17 175	36¾	35⅞	36	- ¾
WyleL s	.28	15 215	10	9¾	10	+ ⅛
Xerox	3	10 1315	54	53½	53½	- ¼
Xerox pf4.13		11	48⅛	47¾	47¾	- ½
XTRA	.64	17 246	34	33½	34	+ ½
Zapata		252	3	2⅞	3	+ ⅛
Zayre	.40	12 6205	22⅝	21¾	22¼	+ ½
ZenithE		1401	23⅛	22⅝	22⅞	- ¼
Zurnin	.68	15 232	24	23½	23¾	

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
AdmRs		5 33	2	1⅞	1⅞	
AdRstEl		231	9¼	8⅞	9	
AirExp		11 41	17¼	17	17¼	+ ⅛
Alphaln		409	6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Alza		52 1263	25⅝	25	25	- ¼
AExpl		31 104	2½	2⅜	2½	+ ⅛
AmIPro n	1.40	1	14⅞	14⅞	14⅞	- ⅛
AMBld		351	13-16	d ⅝	¾	
APetf	1.50e	9 4	65½	65¼	65½	+ ½
Andal		4	6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
AndJcb		40	1¾	1¾	1¾	
AnglEn		19	1⅞	1⅞	1⅞	+ ⅛
Asmr g	.20	1	9½	9½	9½	+ ⅛
Atari		11 366	7⅞	7½	7⅝	- ¼
BAT	.33e	2558	7 9-16	7 7-16	7½	- 1-16
Banstr g		21	7¼	7	7¼	+ ¼
Baristr		58	16	3⅝	3½	- ⅛
BarrLb		21 27	7½	7⅜	7½	+ ⅛
Baruch		1	5¼	5¼	5¼	- ⅛
BergB s		13 389	22	21⅝	22	+ ⅜
BethCp		1	1⅜	1⅜	1⅜	- ⅛
BicCp		1 11 44	28	27½	28	+ ½
Biophm		109	13-16	13-16	13-16	+1-16
Bowmr		13	1⅜	1⅜	1⅜	- ⅛
Bowne	.25	12 220	12⅞	12½	12¾	+ ¼
Brscn g	.96	39	22¼	22⅛	22¼	
BrnFA s	1.36	13 9	43¾	43⅝	43⅝	- ⅛
BrnFB s	1.36	14 89	45⅝	44⅜	44⅜	-1 ⅛
CDI s		14 19	u27¼	26⅞	26⅞	- ⅛
CIM n	1.20	4 10	9⅞	9⅞	9⅞	- ⅛
CMI Cp		9 117	3⅛	3	3⅛	+ ⅛
CSS		16 24	11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
Cablvsn		61	35	34½	34¾	- ¼
Calproo	.65t	8 55	8⅛	8	8⅛	
CMarc g	.28	51	13⅞	13⅞	13⅞	
Casblan		9 2	5⅞	5¾	5¾	- ⅛
CastlA s	.80	12 x297	u25¾	25½	25½	+ ⅜
CFCda	.10	161	5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
CFCd wt		55	¼	¼	¼	
CFCd un		10	11⅝	11⅝	11⅝	
ChmpEn		27	4⅜	4¼	4⅜	+ ⅛
ChlMdA	.24	20 1736	34	33⅛	33⅞	+ ¼
ChlMdB	.24	20 4	33¾	33¾	33¾	+ ¼
Cominc	.21e	12	16⅞	16¾	16⅞	- ⅛
Comtrn		32 21	4¾	4½	4½	- ¼
Comptek	.16	15 3	7½	7½	7½	
Conrly		10 1	17¼	17¼	17¼	+ ¼
ConsOG		39	2¾	2⅝	2¾	+ ⅛
Constn		95 541	4¾	4⅝	4¾	
ContMtl		12	16⅝	16¼	16½	- ⅛
Convst		12	1¼	1⅛	1¼	+ ⅛
Cross	1.12	17 88	32¼	31⅝	32¼	+ ⅞
CrnCP		3 52	19⅞	19¼	19¼	- ½
CrCPB		2 17	18½	17¾	17¾	- ⅜
CwC pfD2.25		30	28⅝	27⅞	28⅝	- ⅛
Cubic	.44	14 47	15⅛	14¼	14¾	- ¼
Custmd		20 460	1	15-16	1	
DWG		10 809	6⅝	6	6	- ½
Damson		2055	3-32	1-16	3-32	
DataPd	.16	453	11¾	11⅝	11½	- ⅛
DevnRs	.05i	108	2	1⅞	2	+ ⅛
Diodes		21 9	3¼	3⅛	3⅛	- ⅛
DomeP		14558	1⅛	13-32	13-32	-1-32
DonlyC	n.07e	12 52	11⅝	11⅝	11⅝	- ¼
Ducom	.05i	79	3⅛	3⅛	3⅛	- ⅛
Duplex	.68	13 5	20	20	20	
EAC		39 3	7	7	7	
EchoBy	.07	37 317	20⅛	19⅞	20⅛	
EcolEn	.18e	18 65	13⅞	13⅝	13⅝	- ⅛
Elsinor		124	1½	1½	1½	+ ⅛
ENSCO		11 901	2¼	2⅛	2⅛	
Excel	.40	11 84	12	11⅞	12	
Fstcrp	.40	6 72	9¾	9¼	9¾	+ ¾
FischP	.20t	18 59	15⅛	14¾	15⅛	
Fluke	.76t	45 374	18	17½	18	+ ½
ForstL		21 294	21⅛	20¾	21	+ ⅛
FreeEl		9 200	10½	10¼	10¼	- ⅛
FruitL		9 607	7	6¾	6⅞	
GTI		100 16	4	3⅞	4	+ ⅛
GalaxC		7 69	11½	11¼	11⅜	+ ⅜
Genisco		18	2½	2⅜	2⅜	- ¼
GiantF s	.40	15 x706	20¼	19¾	20	+ ¼
GnYt g		27	13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
GldFld		42	7-16	7-16	7-16	-1-16
GrTch s		16 20	12	11⅞	11⅞	- ¼
GrdnB s		12 20	13⅝	13¼	13⅝	
Hasbro	.12	18 366	16¼	15¾	16	- ⅜
HlthMn		12 868	u14⅜	14¼	14¼	+1¼
HlthCh		68	4¼	4⅛	4¼	+ ⅛
Helco	.10	10 13	22¼	22⅛	22⅛	- ¼
HershO		23	5	4⅞	5	+ ⅛
Holman		62	6⅝	6¼	6⅝	
HrnHar		39 443	9¼	9	9¼	+ ¼
HouOT	.10e	147	1	⅞	1	
HovnEn		7 85	9⅛	9	9	- ⅛
HudFd	.12	48	9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
HudGn	.40	5	19⅛	18⅞	19⅛	+ ⅛
ImpOil g	1.80	167	47½	47¼	47¼	
InstSy		9 182	1½	1⅜	1½	+ ⅛
IntCly g	.72	6	14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
IntBkrt		248	4⅛	3⅞	4⅛	+ ¼
IntProf		21 2	13¾	13⅝	13¾	
IntThr		212	⅝	9-16	⅝	
Jacobs	1.57t	18 10	23	22¾	22¾	- ⅜
JumpJk		5	2⅛	2⅛	2⅛	+ ⅛
Ketchm	.90t	35	10¼	9¾	10⅛	+ ½
Kinark		29	4⅞	4¾	4⅞	+ ⅛
Kirby	.10e	31 214	4½	4½	4½	+ ⅛
KogerC	2.40	97	27¼	27	27¼	+ ¼
LSB Ind		51	1⅜	1¼	1⅜	- ⅛
Lauren		13 4	3⅞	3¾	3⅞	- ⅛
Lawson	.28e	14 11	10¾	11		
LearPP		20 4	1	1	1	
LeePhr		121	5½	5¼	5¼	
Lifetime		103 159	4⅛	4	4⅛	+ ⅛
Lumex	.08	7	10⅝	10⅛	10⅝	
Lydal		9 6	14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
LynchC	.20	4	13¾	13¾	13¾	
MCO Hd		43 142	13½	13⅛	13¼	+ ¼
MSR		36	1⅜	1⅜	1⅜	
MacGrg		170	2¼	2⅛	2⅛	+ ⅛
MalRsh		41	7½	7⅛	7⅛	- ⅜
Matrix		71 323	9⅞	9½	9⅞	
Media	.40	23 53	41	40¾	40⅞	+ ¼
Mldnd s	.30	6 50	21¾	21⅜	21¾	+ ⅜
MichIE	.24a	39 68	10⅛	10⅛	10⅛	
MoogB	.20	13 10	15½	15¼	15¼	- ⅛
MoogA	.28	10 67	11⅛	10⅞	10⅞	
MWed		10 111	14	13⅝	13⅞	+ ¼
NtlPaint	.10	139	6½	6½	6½	- ⅛
NY Time	.48	13 1123	27⅛	26⅝	26⅞	- ¼
Newcor	.32	14 2	6¾	6¾	6¾	
NCdO g	.20	6	15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Numac		24	8¼	8⅛	8⅛	
OEA		15 4	26¼	26⅛	26¼	+ ¼
Openh		18 17	6	5⅞	6	+ ¼
OxfEgy		27	4⅛	4	4	- ⅛
PalCp	.40	20 137	27¾	27¼	27⅜	- ¼
PavFon		1	3¼	3¼	3¼	- ⅛
Pittway	1.80	13 47	98½	97½	98¼	+1¼
PlyGem	.12	16 64	14⅝	14⅜	14½	- ¼
PratHl n		86	1⅞	1⅝	1⅞	+ ¼
PrecsA		17 27	4⅜	4¼	4⅜	+ ¼
PresR B1.63		7 48	14	14	14	+ ⅛
Presd A	.10	x4	5⅛	5⅛	5⅛	
QuakFb		48 2	7¾	7¾	7¾	- ⅛

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Ragan	.12	19 12	22½	22⅛	22¼	+ ¾
Ransbg		80 53	11⅝	11¼	11¼	
Redlw g		3	3⅜	3¼	3⅜	+ ⅛
ResMg	1.12e	5 44	5⅝	5¼	5¼	
Resrt A		91 172	34¾	34⅜	34½	
Riedel n		21 11	12⅛	11⅞	12⅛	+ ¼
RioAl g	.65	41	19⅞	19⅛	19⅛	+ ⅛
Rogers	.12	24 28	31⅝	30½	31⅝	+ 1⅜
Sage		32	6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅛
Salem		3 56	13⅝	12⅞	13½	+ ⅞
ScandF	1.30e	26	6¾	6½	6¾	+ ⅛
Scentre		65 21	3¼	3¼	3¼	-1-16
Schelb	.36	36 12	12⅞	12⅝	12⅞	+ ¼
SchoolP	.32	19 4	10⅞	10⅞	10⅞	
Scope	.55	24 6	36¼	36⅛	36¼	+ ⅛
Seamn	.40	5 21	5½	5⅜	5½	+ ¼
StdShr	1.25e	16 32	95	95	95	- ¼
StarrtH		19 2	6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
SunbNu		67	5¾	5⅝	5⅝	- ⅛
SuprSr	.50	11 53	26	25⅞	26	+ ¼
SwftEng		9 15	9	8⅞	8⅞	- ⅛
Synalov		10 80	6	5¾	6	+ ¼
TIE		102	2½	2⅜	2½	
TII		15	3	3	3	
TechTp		23 116	13⅝	13½	13⅝	+ ¼
Teleflex	.40	14 35	28¾	28½	28½	
TelDta s		40 47	29	29	29	
TexCd g	1.20	12 91	29	28⅝	29	+ ½
TexAir		2927	11⅞	11¼	11⅞	+ ⅝
Thrmd s		169 175	10¼	10	10⅛	- ⅛
ThrmE n		33 12	11	10⅞	11	
TmbCo n		16 109	13¾	13⅜	13⅝	+ ⅛
Tofutti		9	2⅜	2½	2⅜	+ ⅛
TwCly s		10 60	8⅝	8¼	8⅜	+ ⅛
Trnzn s	.28	11 6	18⅝	18½	18½	+ ¼
TriSM		19	12⅝	12½	12⅝	
TriaCp	.20r	11 47	8⅛	8	8	- ¼
TubMex		7	3⅜	3⅜	3⅜	
Unicorp	.60	81	7¼	7	7¼	
Unimar	1.17e	44	6½	6⅜	6⅜	
UFoodA		5 55	1⅜	1¼	1⅜	
UFoodB		5 87	1½	1⅜	1⅜	
UnitelV		14 10	9⅝	9⅝	9⅝	
UNITIL	2.04	9 2	28	28	28	+ ¼
UnvPat		90	5⅛	5	5⅛	
UnoRst		22 14	9⅞	9¾	9¾	- ⅛
Veril		15	6¼	6⅛	6¼	
Vintge		5	¾	¾	¾	- ⅛
VulcCp	.80	51 10	21⅛	21	21	
Vvqust		1	13¼	13¼	13¼	- ⅛
WangB	.16	18 2721	10¼	9⅞	10⅛	+ ⅛
WangC	.11	18 7	10	10	10	
WshPst	1.56	14 124	193	191¾	191¾	-1¼
WRIT	1.40	22 22	26⅛	26⅛	26⅛	+ ½
WelGrd		44 4	7⅛	7	7	
Wesco	.74	11 1	34½	34½	34½	+ ⅛
WDigIt		10 1306	15⅝	14¾	15	- ⅛
WIRET	1.26	18 136	19⅝	19⅛	19¼	+ ⅛
Wdstrm	.28	18 20	12⅜	12⅛	12⅜	+ ¼
Worthn		9 434	8⅞	8⅝	8⅞	- ¼
YankCo		2 31	9-16	½	9-16	

OPTIONS SUR LE PLATINE
Canada, Europe, Australie

Transigées

Série	Int. en cours	Vol.	Haut	Bas	Ferm.

Non transigées

Série	Intérêt en cours	Offre	Demande
Dec 460	0	74.00	84.00
Dec 460p	0	2.00	12.00
Dec 480	0	56.00	66.00
Dec 480p	0	6.00	16.00
Dec 500	0	43.00	53.00
Dec 500p	0	10.00	20.00
Dec 520	0	32.00	42.00
Dec 520p	0	18.00	28.00
Dec 540	0	23.00	33.00
Dec 540p	2	29.00	39.00
Dec 560	0	18.00	28.00
Dec 560p	0	43.00	53.00
Dec 580	0	12.00	22.00
Dec 580p	0	60.00	70.00
Dec 600	0	7.00	17.00
Dec 600p	0	79.00	89.00
Dec 620	0	4.00	14.00
Dec 620p	0	99.00	109.00
Mar 580	2	22.00	32.00
Mar 580p	0	62.00	72.00
Mar 600	0	16.00	26.00
Mar 600p	2	80.00	90.00
Sep 420	0	101.00	111.00
Sep 420p	0	0.00	2.00
Sep 440	0	82.00	92.00
Sep 440p	0	0.00	4.00
Sep 460	0	63.00	73.00
Sep 460p	13	0.00	6.00
Sep 480	1	44.00	54.00
Sep 480p	12	2.00	12.00
Sep 500	9	30.00	40.00
Sep 500p	0	6.00	16.00
Sep 520	6	17.00	27.00
Sep 520p	25	13.00	23.00
Sep 540	70	9.00	19.00
Sep 540p	64	23.00	33.00
Sep 560	0	5.00	15.00
Sep 560p	0	39.00	49.00
Sep 580	9	1.00	11.00
Sep 580p	0	57.00	67.00
Sep 600	0	0.00	8.00
Sep 600p	0	77.00	87.00
Sep 620	0	0.00	6.00
Sep 620p	0	97.00	107.00

open interest: 215

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Transigées

Série	Vol.	Int. en cours	Ferm.	Ferm. du dollar

Non transigées

Série	Intérêt en cours	Offre	Dem.	Ferm.
CANADIAN $ — 50,000 CANS IN US$				
Aug 79	0	0.0365	0.0395	0.8278
Aug 79p	0	0.0000	0.0030	0.8278
Aug 80	0	0.0265	0.0295	0.8278
Aug 80p	0	0.0000	0.0030	0.8278
Aug 81	0	0.0165	0.0195	0.8278
Aug 81p	0	0.0000	0.0030	0.8278
Dec 78	0	0.0472	0.0491	0.8278
Dec 78p	0	0.0002	0.0017	0.8278
Dec 79	0	0.0372	0.0391	0.8278
Dec 79p	0	0.0008	0.0023	0.8278
Dec 80	0	0.0273	0.0291	0.8278
Dec 80p	0	0.0023	0.0038	0.8278
Dec 81	0	0.0187	0.0204	0.8278
Dec 81p	0	0.0047	0.0062	0.8278
Sep 77	0	0.0565	0.0595	0.8278
Sep 77p	0	0.0000	0.0030	0.8278
Sep 78	0	0.0465	0.0495	0.8278
Sep 78p	0	0.0000	0.0030	0.8278
Sep 79	0	0.0365	0.0395	0.8278
Sep 79p	0	0.0000	0.0030	0.8278
Sep 80	0	0.0265	0.0295	0.8278
Sep 80p	0	0.0000	0.0030	0.8278
Sep 81	0	0.0166	0.0196	0.8278
Sep 81p	3	0.0004	0.0030	0.8278

open interest: 3

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Les 5 titres les plus actifs de (TCO)	Vol	Opt en cours
Bk Of Montreal	110	11653
CAE Industries	65	4615
Noverco Inc.	25	711
National Bank	23	6097
Laidlaw B	21	26331

Série	Off.	Dem.	Dern. opt	Vol	Opt en cours
Bk Of Montreal	C	28¼	Opt Vol		110
Ja $27	225	250	225	100	354
Ap $29	145	165	140	3	121
Oc $29	70	75	70	7	1371
Bombardier B	C	11¾	Opt Vol		5
Ja $10	260	265	240	5	498
Brascan Class A	C	26¾	Opt Vol		6
Oc $27½	140	145	100	6	327
CAE Industries	C	10⅞	Opt Vol		65
Mr $11	120	145	125	65	156
Cambior Inc	C	15⅞	Opt Vol		13
Fb $12½	420	445	440	3	3
Nv $17½	80	105	95	10	837
Cascades Inc.	C	5¾	Opt Vol		18
Mr $6	65	90	85	10	622
Sp $7 P	135	140	130	8	312
Dofasco Inc	C	28⅛	Opt Vol		10
Dc $30	110	115	90	10	697
Imasco Ltd	C	25⅜	Opt Vol		10
Ja $30	20	45	25	10	75
Laidlaw B	C	16⅛	Opt Vol		21
Sp $15 P	10	35	10	1	225
$16	70	80	70	5	2683
$17	20	45	35	15	3349
National Bank	C	10¾	Opt Vol		23
Nv $11	45	50	45	23	1008
Noverco Inc.	C	11¾	Opt Vol		25
Ag $12	5	15	10	25	185

Total contract volume 306

Total open interest 412067

OPTIONS SUR L'OR
Canada, Europe, Australie

Transigées

Série	Int. en cours	Vol.	Haut	Bas	Ferm.
Aug 420	5	61	18.00	18.00	18.00
Aug 420p	10	2499	1.50	1.50	1.50
Aug 440	67	1781	4.30	3.60	3.60
Aug 440p	23	1355	9.00	6.50	9.00
Aug 460	25	2208	.50	.50	.50
Aug 460p	25	1032	25.00	22.50	25.00
Aug 480	6	2165	.50	.50	.50
Aug 500p	5	17	65.00	65.00	65.00
Feb 400p	20	110	4.50	4.50	4.50
Feb 440p	30	792	14.00	14.00	14.00
Feb 460p	15	112	25.00	25.00	25.00
Feb 480	6	486	12.50	10.50	12.50
Feb 500	25	1632	7.50	6.50	6.50
Nov 420	10	53	32.50	32.50	32.50
Nov 440	18	1102	18.00	18.00	18.00
Nov 440p	100	1607	13.50	12.50	13.50
Nov 480	10	2865	5.20	5.20	5.20

Total market: 400

Non transigées

Série	Intérêt en cours	Offre	Demande
Aug 400	48	34.00	38.00
Aug 400p	2319	.20	.50
Aug 480p	34	44.00	48.00
Aug 500	2271	0.00	.50
Aug 520	1002	0.00	.50
Aug 520p	0	83.00	88.00
Aug 540	389	0.00	.50
Aug 540p	0	103.00	108.00
Feb 400	0	52.00	57.00
Feb 420	203	35.00	40.00
Feb 420p	1464	8.00	9.50
Feb 440	295	24.00	27.00
Feb 460	780	17.00	19.00
Feb 480p	17	44.00	48.00
Feb 500p	0	63.00	68.00
Nov 400	50	42.00	47.00
Nov 400p	608	2.80	3.80
Nov 420p	1904	5.50	7.50
Nov 460	2641	9.00	10.00
Nov 460p	501	26.00	29.00
Nov 480p	116	44.00	48.00
Nov 500	3100	2.00	3.00
Nov 500p	0	63.00	68.00

open interest: 37,719

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Options et prix	Août	Sept.	Août	Sept.
AlexAl	22½	r	r	½
23⅛	25	7-16	1 1-16	r
Alcoa	50	4	5⅛	5-16
54	55	¾	1¼	r
Amdahl	40	8⅞	s	r
45	45	3¼	r	⅜
45	50	1	2	3
45	55	3-16	¾	r
45	60	1-16	s	r
AlnGrp	50	11	s	r
60	55	5½	r	r
60	60

MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ
Haut: 1680,92
Fermeture: 1679,84
Bas: 1676,58

(Indice canadien 25 titres)

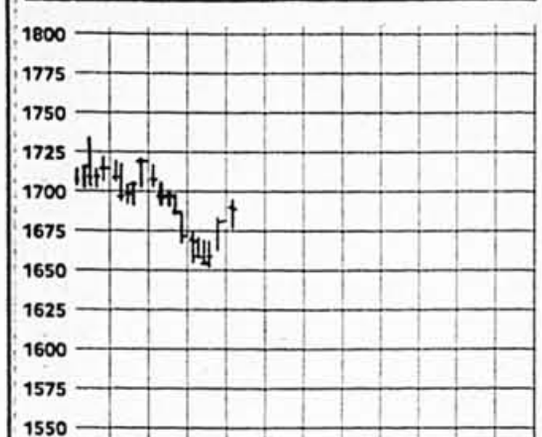

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 1 294 000

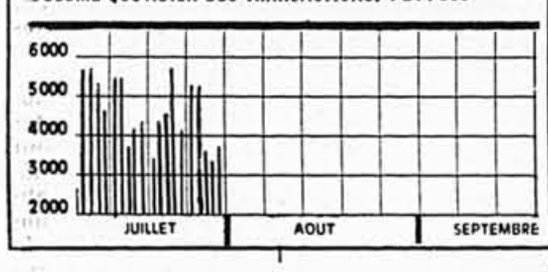

INDICES DE MONTRÉAL

	Ferm.	Var.
MARCHÉ CANADIEN (XXM)	1679,84	+1,40
MARCHE BANCAIRE (XCB)	1519,47	-1,34
MINES/METAUX (XCM)	1714,10	-1,48
HYDRO CARB. (XCO)	1481,27	+2,50
PROD.FORESTIERS. (XCF)	2883,52	+2,50
BIENS D'ÉQUIP. (XCI)	1602,74	+16,20
SERV. PUBLICS (XCU)	1483,21	-0,13

NOTE
Cotes en cents sauf lorsque indiqué $; f=actions non votantes, à votes limités ou restreints; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A / B					
ACSI	z200	66	66	66	
AMCA Int	1350	480	475	480	
Abit Prce	149	$21¼	21¼	21¼	
Agnico E	200	$16⅝	16⅝	16⅝	− ¼
fApromx	500	110	110	110	
Alcan Alu	25381	$37¾	37	37½	+ ⅜
Alcan 2.31	250	$26¼	26¼	26¼	+ ¾
Aldona M	z166	16	16	16	− 9
Algo.A	1000	$5¼	5¼	5¼	
Algoma St	2000	$26½	26⅝	26½	+ ⅛
Am.Barric	351	$22¾	22¾	22¾	
A.Barr.wt	150	$7	7	7	− ⅛
A.br.gld.w	1800	190	190	190	+ 15
fAmr.rs.A	2800	100	100	100	
Artopex	1610	$5½	5½	5½	
fAstral A	600	$7½	7½	7½	
AubergW	z100	2	2	2	− 3
Avcorp	3700	390	390	390	+ 5
B Corp.A	100	$29⅞	29⅞	29⅞	
BCE Inc.	25267	$37⅛	36⅞	37	
BCE 1.96p	100	$44	44	44	− 1
BCE Mbl	10000	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ¼
BCED	1976	370	360	370	+ 5
BCED.Wt	4200	80	77	80	
Bgr.pm.A	5170	$10¾	10¾	10¾	
Bank NS	18750	$14⅛	13⅞	14	
Bq.Laur	250	$11⅛	11¼	11¼	
Bque Nat	11760	$10⅞	10¾	10¾	
Bq Royale	5945	$32⅝	32⅜	32⅝	+ ⅛
BqRy 1.88	300	$23	23	23	+ ⅛
Bque Mtl	3830	$28⅜	28⅛	28⅛	− ⅛
BMO Wts	35000	30	29	30	+ 2
Bastien	500	140	140	140	
Beaugrte	z100	95	95	95	− 5
Belmoral	1250	219	216	219	+ 4
Bestar	300	160	160	160	
Biltrite.Wt	1000	5	5	5	
Biochem	2400	$7¾	7½	7½	− ⅛
Bomb A	564	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
fBomb B	z1625	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Bomb.w.B	4600	$23	22⅞	22⅞	+ ¼
Bow Val	3531	$14	14	14	
Bow V Rs	886	36	36	36	− 6
Brascan.A	800	$26¾	26¾	26¾	− ¼
C / D					
CAE Ind	11535	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
fCCL In.B	1000	$9½	9½	9½	
fCFCF.Inc	500	$20	20	20	− ⅛
CFS	500	125	125	125	− 10
CFS.W	z250	11	11	11	
CGC Inc.	1000	$12½	12½	12½	− ⅛
Cambior	600	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Cambio.w	2000	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
Campo.sr.C	625	$20⅞	20⅞	20⅞	− ⅛
fCampeau	1325	$16⅝	16½	16¼	− ⅛
C Imp Bk	7227	$23⅞	23⅞	23⅞	
CIBC wB	400	220	220	220	
fC Tire A	1700	$17⅝	17¼	17⅝	+ ⅛
C.Util.Sr.M	500	$24⅝	24⅝	24⅝	
CP Ltee	15040	$22⅝	22¼	22½	− ⅛
fCmnac.A	1162	$7⅝	7¼	7¼	
fCantrexA	1400	340	340	340	
CantrexW	20000	10	10	10	+ 5
Cascades	3070	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Charan	400	340	340	340	− 10
fChateau	500	250	250	250	+ 10
Cheni	500	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
Cheni.W	250	180	180	180	− 5
fCimSit.a	200	$12¼	12¼	12¼	
Cinram	300	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Circo Crft	300	455	455	455	
fCogeco	2650	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Cominco	100	$20⅝	20⅝	20⅝	− ⅛
Comi.Sr.H	4000	$12	12	12	+ ⅛
Cmp Inv	400	350	350	350	+ 10
Comptime	1100	41	41	41	+ 5
Comterm	4100	38	38	38	− 2
Connaught	500	$30⅝	30⅝	30⅝	
CBalt. A	16167	$15¾	15½	15¾	+ ¼
fCPCI.A	2000	150	150	150	
CPCI.B	1600	190	190	190	+ 20
Cor.Mark	4850	370	360	360	
Cr.Mrk7.5	500	20	20	20	+ 11
fCorona A	5208	$9⅝	9½	9⅝	
Corona B	z43	$10	10	10	
fCrain RL	2000	$7⅝	7½	7½	− ⅛
fCIDesi.A	1800	485	485	485	+ 20
fCrownx.A	2300	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Crwn.Pr.1	200	$20⅝	20⅝	20⅝	− ⅛
fDMR.prA	375	350	350	350	
Dalamark	200	330	330	330	− 10
fDavis.B	1600	285	280	285	+ 10
Denison.A	415	$5¾	5½	5½	
Denis 9.50	100	22	22	22	
Denis 9.75	400	$23⅞	23⅞	23⅞	− ⅛
Dera.Lp	800	42	42	42	+ 2
Dionne	100	280	280	280	− 5
Dofasco	z34	$28⅛	28⅛	28⅛	− ⅛
Domco.lte	z100	460	460	460	
Dome Pet	3000	132	132	132	− 1
Domtex	1826	$16⅞	16⅞	16⅞	− ⅛
Domtar	1864	$13¾	13⅝	13⅝	
DuPont A	200	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅛
E / F					
Echo Bay	100	$24⅝	24⅝	24⅝	
EnerplusC	200	$10¼	10¼	10¼	
Expnd.Wa	z400	15	15	15	
FCA Inter	720	$8¾	8¾	8¾	− ⅜
FPI Ltd	1600	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Falcon.W	500	335	335	335	+ 5
Falcnbrdg	11975	26	25¾	26	
Fd.Que.s1	500	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
Finan E.C	882	175	175	175	+ 5
FCtyTco	500	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
FCtyTo.rt	z500	8	8	8	
F.Europ.w	z400	11	11	11	
fFdCr.Que	200	460	460	460	
Foratek	1600	90	90	90	
ForesbecA	1200	190	180	190	+ 5
Fortis Inc	710	$19	19	19	+ ⅜
fFourSeas	z50	$21½	21½	21½	− ½
Freew.U	300	225	225	225	+ 5
G / H					
GTC.tra.B	1300	485	475	475	− 10
GW Util	180	$25	24¾	24¾	− ⅜
Galactic	2000	$6¼	6¼	6¼	− ⅛
fGaz SrD	500	$22½	22½	22½	
Gen Motr	z23	$96¾	96¾	96¾	+ ¾
fGeofrioB	100	200	200	200	
GeofrionW	z300	11	11	11	− 9
Grma Lee	2000	22	22	22	− 4
G.W.lifeco	550	$12¼	12¼	12¼	
Grilli	1600	$5⅞	5½	5½	
Gr.L.1.875	1051	$24	23¾	24	+ ¼
fGr.laur.b	1750	$7⅝	7⅝	7⅝	
Guardcor	4350	$9⅞	8¾	8⅞	− ½
Gdcor.wt	14150	80	70	80	
Guard.p.A	2000	$7	7	7	
Guard.p.B	500	$8½	8½	8½	
Guiv.W.a	z50	20	20	20	− 10
Harric.A	525	315	315	315	+ 5
Hawker	200	$24	24	24	− 1
Hemio	950	$15	14⅞	15	
Heroux	2900	$8⅞	8⅝	8⅝	− ⅜
Hollin Inc	2175	$13⅛	13½	13⅝	+ ⅛
H Bay Co	100	$18¼	18¼	18¼	
Hypocrat	3500	70	65	70	+ 5
I / J					
IPL INC	600	400	400	400	
fGrideal.a	777	$7¼	7⅛	7¼	− ⅛
Ideal Mtl	400	290	290	290	+ 5
IglooVs	1000	77	77	77	− 13
Imasco.ltd	2900	$25⅝	25⅛	25⅝	− ⅛
Imp Oil A	2075	$57¼	57	57¼	+ ¼
Impertex	4200	35	35	35	
Inco Ltd	36715	$38⅝	38	38	− ⅜
IFX 2000	1060	265	265	265	+ 5
Innopac	200	$9⅞	9⅞	9⅞	
Innotech	3600	260	250	250	− 5
Interhome	100	$48¼	48¼	48¼	− ¼
IBM	z90	$152¼	151½	151¾	+ ¾
Island Tel	100	$15¾	15¾	15¾	
fIvaco A	300	$12¾	12¾	12¾	− ¼
Ivaco.sr4	200	$32¾	32¾	32¾	
fJean.Ct.A	950	$9¼	9¼	9¼	− ⅛
K / L					
Kaufel.A	2900	$10¼	10⅛	10¼	− ⅛
Kaufel.B	500	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
fLGS.A	370	134	125	125	− 8
fLaVrcy a	1400	110	110	110	+ 10
Labatt	1200	$22¼	22⅛	22¼	+ ⅛
Lac Min	2034	$14½	14¼	14¼	
LafargeCo	262	$21⅜	21⅜	21⅜	− ⅛
fLaidlw B	100	$16⅛	16⅛	16⅛	
Lambert	1000	195	195	195	
LamSo.inc	150	100	100	100	− 5
Lavalnind	1000	340	335	335	− 5
Lvltec	2700	125	115	125	
Lvltec.Wt	z300	0½	0½	0½	−3½
Leroux	1000	220	220	220	
L.BL.inc	200	125	125	125	+ 5
fLevesq.a	11050	$6⅛	6⅛	6⅛	
Logis.Clb	200	$8	8	8	
Lonvest	100	$18	18	18	− ⅛
Louvem	6600	122	116	120	+ 5
M / N					
M Corp	430	$12¾	12¾	12¾	
MaBale	300	180	180	180	
Maax	3800	105	105	105	− 5
McM Bldl	2554	$19⅛	18⅞	19⅛	+ ⅛
Mclean X	430	$11½	11½	11½	+ ⅛
Macyro	250	265	265	265	− 5
Madleine	500	435	435	435	− 5
fMarit Tel	z50	$15	15	15	
Mavtech	2000	315	310	310	− 10
McNeil M	2200	295	290	295	− 5
Memotec	1010	$14¼	14	14	
fMetroR.A	2205	$5⅝	5¼	5¼	
Mtp Mtl	2539	230	230	230	
fMiron.A	375	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Miron.Wt	z100	8	8	8	
Mitel.Corp	315	280	280	280	
fMolson A	300	$25⅛	25½	25½	
MTrust.co	4862	$16½	16⅜	16½	+ ¼
Moore	18875	$29⅛	29⅛	29¼	− ⅛
Morgan F	z39	$6¾	6¾	6¾	− ¼
fMultidv.A	4000	25	21	21	− 4
Multidv.B	3000	33	30	33	+ 3
Mux Lab	8000	100	100	100	
Nautilus	2700	57	57	57	
Noramco	1900	320	315	315	
Nor.Forst	1300	$14⅞	14¾	14¾	
Noranda	2100	$24	23¾	23¾	− ¼
NorcenMv	1301	$20⅛	20	20⅛	
fNorcenSb	456	$17⅜	17⅛	17⅛	− ⅛
fNormckA	2350	320	310	310	− 10
Nor Tel	56969	$22½	22¼	22¼	+ ¼
Nova Albt	62692	$13	12⅞	12⅞	
Noverco	88760	$11⅞	11¾	11¾	− ⅛
O / P					
OE INC	300	$11¾	11¾	11¾	
fOcelot B	z15	$10⅝	10⅝	10⅝	− ¼
Ogivar	800	165	155	155	+ 3
Olco.A	1100	350	345	350	− 10
fOnexCorp	100	$13½	13½	13½	
fONP	100	$8⅝	8⅝	8⅝	
Peerless	250	$7⅛	7⅛	7⅛	− ⅛
Perkins.P	500	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Pla.Dome	1950	$16½	16½	16½	
Plastibec	1000	195	190	195	+ 5
fPowr Cr	39850	$13⅜	13¼	13¼	− ⅛
Pow Sr86	300	$45½	45½	45½	+ ⅛
Premier.a	500	$5½	5½	5½	
Pr.Cholx.a	200	$5¼	5¼	5¼	
Prmor Gr	664	$30½	30½	30½	− 1
Promatek	900	110	100	100	− 20
Provipo	26389	$10⅛	10	10	
Q / R					
Que Tel	227	$13½	13½	13½	− ¼
QuebecoA	900	$20⅝	20⅝	20⅝	
fQuebecoB	700	$17⅝	17½	17⅝	
Queenston	4000	310	305	305	− 5
fRadio.A	1160	$5⅝	5⅝	5⅝	
Redpath	400	$10¼	10½	10½	
fRepap	400	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Ro−na.p.1	300	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
Robin Intr	2600	250	250	250	
Roctest	500	110	110	110	
fRyTrco.A	1100	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
S / T					
fSNC	300	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
SR.Telcom	482	385	380	380	− 15
fSt.Sauv.a	2000	185	185	185	
Sani Moa	z200	95	95	95	+ 5
fScott Hos	z145	$12⅝	12⅝	12⅝	− ¼
Seagram	16500	$68¼	67¾	68¼	+ ¾
Sears Can	200	$12	12	12	
Shermag	200	225	225	225	
Shirmax	200	117	117	117	
Sico	350	$10¼	10¼	10¼	
S−Beaud.	1000	285	285	285	
SocanavW	600	70	70	70	
fSodrcanA	3000	350	350	350	
Sodisco	1250	57	7	7	
Soficorp	700	145	145	145	− 5
Soortcn.A	5000	270	270	270	+ 5
fSteinb A	1500	$31½	31½	31½	+ ½
Stelco A	1100	$25	24⅞	24⅞	
Stel 1.94	575	$23½	23½	23½	
Systerm	1000	105	105	105	+ 5
TCC Bev	5600	$7¾	7¾	7¾	
Taurus.A	700	310	310	310	
fTeck B	1250	$15½	15½	15½	− ¼
Tee.com	1000	125	121	121	
fTelebc.s.4	200	$24	24	24	− ⅜
Tembec.A	900	$7½	7½	7½	
Thomsn A	100	$27	27	27	
Tor.dm.bk	800	$32¼	32¼	32¼	
fTorstr B	300	$28¼	28¼	28¼	− ⅛
Totec	300	170	170	170	
TalRs.prB	200	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
TrAlta	2222	$13⅞	13⅞	13⅞	− ⅛
TrCan Pt	2255	$13	13	13	+ ⅛
TrCan 2.8	100	$32	32	32	− ½
GrTransat	1430	220	220	220	+ 5
fTransit	1000	285	285	285	− 5
Trilon	1500	65	65	65	− 2
fTurbo Rs	600	54	54	54	+ 1
U / Z					
fUAP.In.A	750	$13⅜	13¼	13¼	
US.Stl.cdn	800	$25⅛	25⅛	25⅛	
Ultrmar	400	$6	6	6	
fUnicorp.a	200	$7¾	7¾	7¾	
fUniges B	9350	395	390	395	+ 5
UnipesprB	300	$9	9	9	
Val Royal	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
V.Hout.w	z150	32	32	32	− 4
Varity Co.	1400	390	390	390	+ 5
Venmar	1200	100	100	100	
fVideotron	1820	$11¼	11¼	11¼	
Vitrforge	z200	90	90	90	− 10
Volcano	2066	230	225	225	
Westcoast	8800	$17	17	17	+ ⅛
Westmin	700	$10⅝	10⅝	10⅝	
Total Sales:				938,913	
Partially Paid Shares					
B Corp r	7800	$7⅛	7½	7½	
Ry.Fin.Ir	4500	$8⅛	8¼	8⅛	+ ⅜
Total Sales:				12,300	
Trust Units					
BIG.Fnd.u	500	$9	9	9	
F.Euroo.u	500	$7	7	7	+ ¼
Ryl.ElF.u	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ¼
Total Sales:				2,000	
Junior					
Aur Res	666	465	465	465	+ 10
Abcou.p.A	100	230	230	230	
Abermin	2000	53	53	53	− 4
Ab.Met	22000	21	19	19	+ 1
Abitibi.R	7689	9	8½	8½	
Amer res	2000	305	305	305	
Armeno	2000	35	35	35	− 1
Armist.Rt	1395	1½	1½	1½	+ ½
Asfer.A	16300	17	15	17	+ 2
Augyva	3298	15	12	12	− 5
Aunore	2000	78	78	78	
Ausochs	10995	14	12	12	− 1
Beaucp.r	1400	106	105	106	− 4
Boralex.C	2339	45	45	45	
Brex	2951	55	50	50	− 5
Cache.Or	2000	10	10	10	−1½
Chabela	9662	18	16	16	−2½
D'Or Val	1100	50	50	50	− 5
Demont.a	3000	34	34	34	− 1
Deuxmt	3893	12	11	11	− 2
Dumagmi	100	$11⅝	11⅝	11⅝	
Ecudor	z200	53	53	53	+ 1
Essor	6500	30	29	29	− 1
Farboro	15000	7	7	7	− 1
Gdn Day	2760	13½	13½	13½	
Gdn.Pond	8000	57	55	57	+ 4
G.Rock	500	15	15	15	− 2
Greenstn	500	$6⅛	6⅛	6⅛	
JAG.Min	4000	18	18	18	− 1
Kimex	6500	36	30	36	
La Sarre	2141	15	15	15	
Louphlor	5202	17	15	15	− 5
MSV cl.A	956	355	350	350	− 5
Maufort	10000	29	29	29	
Messeg	2769	22	22	22	− 1
Mill City	3000	20	20	20	+ 1
Wimka.M	1840	118	110	110	− 5
Wirandor	2473	25	25	25	
VonDor	8000	7	7	7	− 1
Vorono	5504	20	20	20	− 5
Nva.Coco	1000	138	138	138	+ 3
Noveder	26149	75	73	75	+ 3
Oasis	1458	21	21	21	
Orex exp	12000	165	151	151	− 3
Parquet	1000	22	22	22	− 2
Radisson	8050	39	36	39	+ 3
Rambo	6055	36	34	36	
Robex	7800	86	85	85	− 4
Rogi	6500	20	20	20	
Rouyn.Rs	3587	355	350	350	− 5
Sohlx.M	928	185	185	185	+ 5
St.Genev	5000	202	202	202	− 1
Stabell	1300	23	23	23	− 2
Straim.A	33400	140	135	140	
Sundust	5500	48	40	45	− 7
Tandem	17000	38	36	38	
Val D'Or	7000	63	60	60	− 3
Valmont	6000	9	9	9	+ 2
Vendor	4470	20	17	17	
Vior	1000	85	85	85	
Wstrn.Qc	2000	165	165	165	
Yorb.CIA	1300	38	38	38	− 2
Total Sales:				341,030	
Total Market:				1,294,243	

INDICES:

Raymond, Chabot, Martin, Paré.

(ESC) — La cote des trois indices Raymond, Chabot, Martin, Paré à la fermeture de la Bourse de Montreal,
le 1er août, s'établissait comm suit: REA (XRC) 1287,46, Service q (XRS) 1227,48 et Manufacturières (XRM) 1375,92.

L'or

(AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, lundi, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:
Londres.... $443,75 ($435,25)
Paris..... $436,28 ($430,96)
Francfort.. $436,63 ($432,61)
Zurich..... fête ($435,50)
Hong Kong.. $436,70 ($434,48)

Les bestiaux

(PC) — Les arrivages au marché de Montréal lundi totalisaient 250 bovins et 375 veaux.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bouvillons, B et cmcl: ventes insuffisantes pour faire une cotation.

Taures: ventes insuffisantes.

Vaches, D1-2: $56.50-58.50; D3: $50.00-57.50; T.C.: $45.00-51.25.

Taureaux: $62.00-69.25.

Veaux de choix et bons animaux: $95.00-111.00; moy. et comm.: $72.00-94.00; bons remplacements de type laitier: $115.00-170; comm. et moy.: $80.00-114.00.

Prix moyen du porc à l'indice 100 en Ontario, la semaine dernière: $139.71 les 100 kg.

Un repertoire vraiment pratique pour vos recherches
infindex
l'index de La Presse
Pour abonnement: 382-0895

LA DIVISION INTERNATIONALE À MONTRÉAL (SOCIÉTÉS FRANÇAISES)

Valeur	Offre	Dem.	1987 Haut	1987 Bas
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$18⅞	19⅜	26¼	17
Maxwell	445	465	5⅝	480
United Kingdom − $US				
ADT Ltd.	0	0	267	260
BET.prc.U	380	410	450	400
Autres				
pLatonia	$49⅛	50⅛	48½	48

CONTRATS À TERME DE TITRES FINANCIERS

Acceptations Bancaires Canadiennes
$1 million; points de 100 pct

Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Règl.	Var.	Int. en cours
90.71	90.16	Sep	0.00	0.00	90.20		483
90.54	89.85	Dec	0.00	0.00	89.85		240
90.26	89.88	Mar	0.00	0.00	89.78		53
90.08	89.79	Jun	0.00	0.00	89.74		25
0.00	0.00	Sep	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Dec	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
Volume Total							0
Intérêt en cours Total							801

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissèhier le prix de l'argent de $0,02 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille

Lundi 6,78

MONTRÉAL — Handy & Harman évaluait le prix de l'argent canadien à $8,263 l'once troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $6,81 L'once troy.

LES METAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (catégorie-A-)	
comptant	1214-1216
à terme	1219-1220
15 mois	1110-1115
ventes	6 8687 tonnes
CUIVRE	
comptant	1170-1180
à terme	1170-1180
Ventes	nul tonnes
PLOMB	
comptant	338-340
à terme	343-344
15 mois	328-332
ventes	1 311 tonnes
ZINC (qualité supérieure)	
comptant	715-716
à terme	705-706
15 mois	665-670
ventes	1 111 tonnes
ALUMINIUM	
comptant	1470-1475
à terme	1405-1408
14 mois	1335-1340
ventes	1 668 tonnes
ALUM. (qualité sup.) (dollars)	
comptant	2640-2650
à terme	2545-2575
15 mois	1890-1910
ventes	4 054 tonnes
NICKEL (dollars)	
comptant	13950-14050
à terme	13500-13550
15 mois	9500-10000
ventes	944 tonnes

NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ
Haut: 2146,16
Fermeture: 2130,51
Bas: 2111,84

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

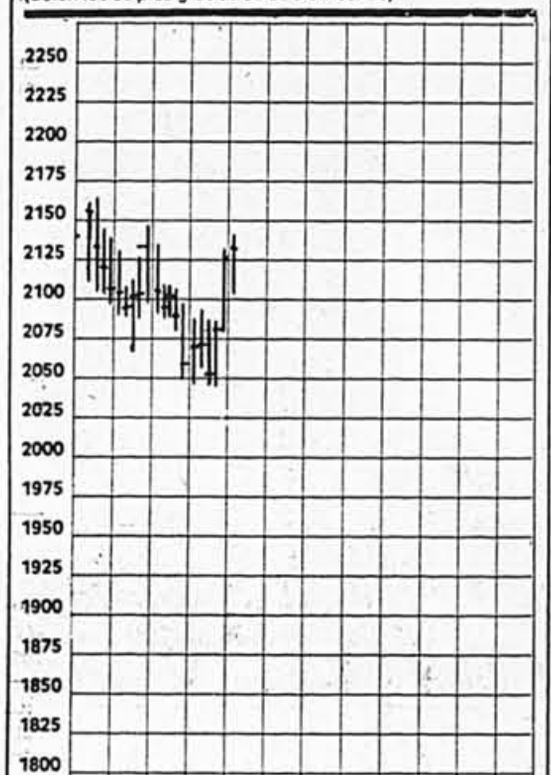

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 138 170 000

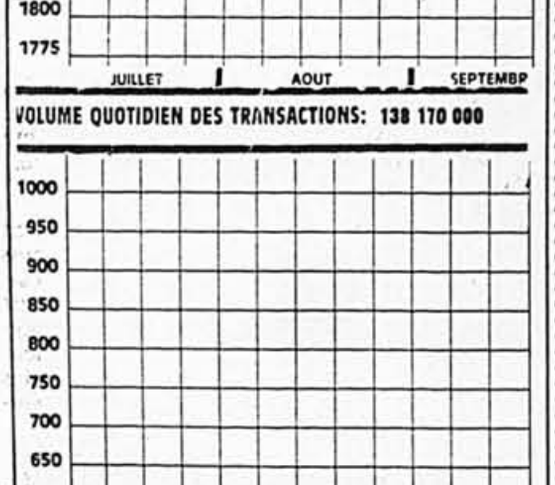

INDICE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	153,52	+0,17
INDUSTRIELLES	185,67	+0,08
TRANSPORTS	137,49	+0,32
SERVICES PUBLICS	72,16	+0,10
FINANCE	131,76	+0,65

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A / B						
AM Intl		4562	6⅛	5⅞	6	+ ⅛
AM Int pf 2		65	23	22⅝	23	+ ⅜
AMR		10 3488	47¼	45¾	46¾	+ ⅞
ASA	3	427	41⅝	40¼	40¼	−1⅛
AbrLab	1.20	15 4291	45⅞	45	45⅞	+ ¾
Abitibi g	1	118	17¾	17⅝	17⅝	− ⅛
AcmeC	.40	96	11	10⅝	11	+ ¼
AdaEx	3.05e	108	16	15¼	15⅞	
AdamMi	.24	15 28	16¼	16¼	16¼	
AMD		2377	13½	13⅛	13⅝	
AMD pf	3	4	39	39	39	
Adobe		12

INDICES STANDARD & POOR DES OPTIONS DE CHICAGO

Options et prix		Août	Sept.	Août	Sept.
SP100	220	r	r	1-16	½
260.71	225	36⅛	r	⅛	⅝
260.71	230	31	r	3-16	15-16
260.71	235	r	28	¼	1 5-16
260.71	240	21¼	r	½	1 13-16
260.71	245	17	r	¾	2 9-16
260.71	250	12	15	1¼	3⅝
260.71	255	8	11¼	2⅝	5⅛
260.71	260	4¼	8⅝	4¼	7⅛
260.71	265	2½	5⅞	7⅛	10¼
260.71	270	1⅛	4	10¼	13
260.71	275	⅝	2½	15½	17
260.71	280	¼	1 7-16	20	r
Tot call vol 77,732			call op in 317,537		
Tot put vol 62,565			put op int 281,627		
SP500	225	s	47¼	s	⅝
272.21	230	s	r	s	½
272.21	245	r	r	r	1¼
272.21	250	r	r	5-16	1⅛
272.21	255	17½	r	⅝	r
272.21	260	13	r	1⅛	3⅝
272.21	265	9¼	12⅛	2	r
272.21	270	5⅞	9¼	3⅝	6⅝
272.21	275	3¼	6⅞	6	8⅝
272.21	280	1 11-16	4⅝	9⅝	11¾
272.21	285	11-16	r	r	r
272.21	290	5-16	r	r	r
272.21	295	3-16	1	r	r
272.21	360	s	9-16	s	r
272.21	305	s	5-16	s	r
272.21	310	s	¼	s	r
272.21	325	s	⅛	s	51⅛
Tot call vol 9,374			call op in 229,212		
Tot put vol 4,671			put op int 179,108		

r—Not traded. s—None offered. o—Old.

Denrées Agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis lundi par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kilo: 39-92: $5.102; 40-93: $5.102; prix du gros au détaillant: $5.678.

Fromage cheddar au kilo, première catégorie, blanc: $5.176; première cat., coloré: $5.183.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: $3.015 le kg; pour bétail: $1.373 le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: $2.480 le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: $0.649; pour bétail: $0.612 le kg.

BOULEVARD
VOLVO-ST-MARTIN AUTO INC.
vous offre 4 raisons logiques d'opter pour l'excellence:

240 DL 1988
$295 par mois*
$3000 comptant - $8500 valeur de rachat - 60 mois

740 GLE 1988
$425 par mois*
$3000 comptant - $10000 valeur de rachat - 60 mois

760 GLE 1988
$535 par mois*
$5000 comptant - $11000 valeur de rachat - 60 mois

780 BERTONE 1988
$735 par mois*
$5000 comptant - $14000 valeur de rachat - 60 mois

autres plans de location aussi disponibles
*aucune limite de kilométrage. Taxes en sus.

BOULEVARD
VOLVO-ST-MARTIN AUTO INC.
667-4960
1430, BOUL. ST-MARTIN O., CHOMEDEY, LAVAL

L'économie qui s'écrit

Tout est prêt pour le boom ou...le krach

JEAN POULAIN

Inquiets sur le sort réservé au dollar, les Européens parlent de plus en plus de créer une «véritable monnaie européenne», feignant d'ignorer que l'ECU (European Currency Unit) n'est pas une monnaie: on ne peut rien acheter en Ecu dans un magasin et il n'existe pas de banque centrale européenne.

Si la Communauté avait achevé son unité monétaire, avec une seule balance de paiememts envers l'extérieur, les excédents des zones les plus compétitives, tel que la zone allemande, viendraient automatiquement compenser les déficits des zones moins compétitives.

Mais il faudrait pour cela que les pays participants renoncent à leur privilège dit «souverain» d'émettre de la monnaie...

La France a demandé, depuis le sommet de Versailles en 1982, la création d'une banque centrale européenne, sans commencer par prouver qu'elle renoncerait à toute confusion en matière de pouvoirs monétaires.

Avec une logique rigoureuse, MM. Michel Albert et Jean Boissonnat nous conduisent vers un enchainement fatal: celui de l'incompatibilité de maintenir des politiques économiques autonomes tout en voulant maintenir des marchés de capitaux ouverts et des changes stables.

C'est pourquoi les auteurs de «Crise, krach, boom»* suggèrent pour l'Europe un système de type fédératif, dans lequel les régions les plus riches aideraient les plus pauvres, pour harmoniser les flux économiques et financiers: sans utiliser le mot, les auteurs font apparaitre les principes canadiens de la péréquation, où l'Allemagne fédérale tiendrait la place de l'Ontario, pour verser des fonds à l'Italie ou la France. Mais l'on sait, au Canada, que ces fonds que les consommateurs retourneraient sous forme d'achats de biens manufacturés, seraient créateurs d'emplois chez l'un, de faiblesse structurelle chez l'autre.

L'Acte unique, de 1984

Mais l'affaire va plus loin puisqu'en juin 1984, à Fontainebleau, l'Acte unique a adopté un principe: celui de la concurrence des réglementations nationales.

Cet accord balaie les centaines de barrières non tarifaires qui bloquaient les échanges, selon la décision de la Cour de justice de la CEE «qu'un produit reconnu légal dans un pays de la Communauté doit être considéré aussi comme légal dans tous les autres».

Cet Acte unique, applicable d'ici 1992, amènera la concurrence non seulement sur les réglementations, mais aussi sur les monnaies et, implicitement, sur les fiscalités. Ceci signifie que le consommateur choisira qui lui offre le meilleur taux d'intérêt, où financer sa résidence secondaire, ou assurer son auto, etc...

Le lecteur admet ainsi sans restriction l'affirmation des auteurs qu'il y a incohérence à vouloir le marché unique sans monnaie unique: «Si l'on ne veut pas qu'elle soit européenne, elle sera allemande».

Le krach ou le boom

Mais un problème encore plus préoccupant hante les deux auteurs: les pays développés ont tout pour le «boom», mais font tant pour la «crise» qu'ils vont vers le «krach»: d'où le titre du livre.

Car au lieu d'adapter leur politique économique à une ligne générale fixée par concertation entre eux, les principaux pays industriels jouent chacun pour soi, font cavalier seul: c'est le krach de la communication.

Pourtant, l'intérêt de chaque pays est non pas dans son indépendance, mais bien dans sa dépendance à l'égard des autres: il y a une incompatibilité radicale entre une économie internationalisée et des politiques économiques en voie de renationalisation: «Nous n'avons pas les mentalités de notre économie.»

La proximité des élections présidentielles aux États-Unis retarde l'échéance, mais pour MM. Albert et Boisonnat, l'issue est inéluctable: plus l'ajustement sera retardé plus il sera sévère.

Il faut donc que l'Europe agisse dès maintenant pour relancer à moyen terme son économie, sinon c'est une grave récession qui la menace, lorsque le dollar aura rétabli l'équilibre extérieur, que les Américains seront redevenus «supercompétitifs» et que le Japon se retournera sur l'Europe», détourné de l'Amérique par un dollar trop faible.

Cette relance européenne, telle que suggérée par l'ouvrage, s'épaulerait sur un emprunt communautaire d'environ 20 milliards d'Ecus pendant trois ans, les déficits budgétaires résultant de déboursés nés de l'emprunt (prêts à taux «préférentiels» aux entreprises), étant destinés à favoriser les investissements de biens de production qui activeraient emplois et exportations.

A l'extérieur, les auteurs ont un plan grandiose — semble-t-il — d'une sorte de plan Marshall des pays de l'Est (ventes à crédit de ces biens d'équipement), ainsi que d'aide aux pays du sud de la Méditerranée, de la Turquie au Maroc.

Sur le plan intérieur, il est question de grands travaux (TGV, tunnels, etc.).

Tout cela, en même temps que les E.-U. mangent leur pain noir en se serrant la ceinture, que le Japon part à la conquête de l'Europe, que le tiers monde aggrave son endettement, et que les pays européens se décident à faire l'Europe «pour de vrai»: c'est un gros programme...

CRISE, KRACH, BOOM*
par Michel Albert
et Jean Boisonnat,
250 pages
publié par les *Éditions du Seuil*,
à Paris.

L'usine d'assemblage de Hyundai à Bromont sera terminée à la fin de l'année tel que prévu

Presse Canadienne

BROMONT

■ Couvrant un million de pieds carrés, l'usine Hyundai d'assemblage d'automobiles à Bromont prend de plus en plus tournure. La construction continue d'aller bon train alors que le projet est actuellement complété à 80-85 pour cent.

«L'échéancier initial est respecté à la lettre, si bien que comme prévu nous devrions démarrer la production des premières voitures à la fin de décembre 1988, sinon au plus tard en janvier 1989. Mais il ne s'agira que d'un lot de quelques unités, à peine pour tester le nouveau modèle», affirme M.Ted Feisé, directeur du projet Hyundai-Bromont. Le profil de cette automobile, une traction avant baptisée Y2 et dessinée en Corée, pourrait d'ailleurs être dévoilé d'ici la fin de l'été.

Le chantier bourdonne d'activité. Depuis son ouverture, le chantier bromontois n'est jamais resté inactif. Même durant les vacances de la construction, les activités n'ont pas cessé, avec un roulement de 80 hommes et plus à pied d'oeuvre.

La compagnie Hyundai, qui agit comme maître d'oeuvre, a mis cette période à profit pour faire effectuer différents travaux de pavage. Au programme: les rues intérieures reliant les différentes bâtisses du complexe, le stationnement destiné à l'entreposage des voitures manufacturées à l'usine, la piste d'essai sur laquelle s'effectueront le temps d'un aller-retour les derniers rodages, etc.

Avec la disparition du mois de juillet, qui marque la fin des vacances pour l'industrie de la construction, de 800 à 900 ouvriers ont repris, hier matin, le chemin du chantier bromontois. «C'est un nouveau sommet», lance M. Ted Feisé.

Tout en s'attaquant au parachèvement des travaux extérieurs, cette marée de travailleurs se lancera également dans l'installation de la machinerie. Par département, par groupe d'équipements aussi. «Avec un projet de l'envergure de Hyundai, on ne peut pas tout faire en même temps. On n'a pas d'autre choix que de procéder par étape», remarque-t-il.

Robots pour la rentrée

Pour la rentrée, ce sont les robots, que M. Ted Feisé rebaptise du nom de «machines automatisées», qui se retrouvent sous les feux de la rampe. Ils ont déjà fait leur entrée à Bromont. L'usine en comptera 150 en tout; une trentaine d'entre eux sont déjà en voie d'installation.

Plusieurs sont fabriqués sous licence par le géant sud-coréen, d'autres achetés auprès de manufacturiers étrangers.

«Ces robots seront surtout localisés dans les ateliers de peinture et de carrosserie. Ils seront principalement affectés à des tâches trop dures pour être réalisées manuellement par des hommes. Je pense notamment à la peinture à proximité, un travail qui n'est pas particulièrement intéressant à effectuer pour un ouvrier.»

Si tout s'est déroulé jusqu'à présent sans pépin majeur, M. Feisé estime que la qualité de travail démontrée par les entrepreneurs en construction et leur main-d'oeuvre en est en grande partie responsable.

«On est vraiment enchantés du niveau de qualité atteint sur ce chantier», conclut-il.

Le soya permet de fabriquer une encre qui tache moins

Presse Canadienne

TORONTO

■ Une expérience qui a débuté comme une sorte d'intervention politique pour venir en aide aux producteurs de soya des États-Unis vous permet maintenant de lire plusieurs journaux d'Amérique du nord sans vous noircir les doigts.

Lisez-vous le *London Free Press?* Il est imprimé avec de l'encre d'imprimerie à base de soya. *The Gazette*, de Montréal, et le *Star*, de Windsor, ont des photos plus nettes parce que ces quotidiens utilisent de l'encre à base de soya pour les photos en couleur.

La découverte est le résultat de recherches commanditées par l'American Newspaper Publishers Association, qui a ses bureaux à Reston, en Virginie. General Printing Ink, de Carlstadt, au New Jersey, a fait un produit industriel de la nouvelle encre et l'a commercialisée.

Depuis mars 1987, 500 des 1 600 quotidiens des États-Unis ont utilisé le nouveau produit qui, selon les spécialistes, donne de meilleurs résultats que l'ancienne encre à base de pétrole. Pour les écologistes, le nouveau produit présenterait moins de risques pour les travailleurs de l'imprimerie.

L'Association canadienne des éditeurs de quotidiens ignore combien des 110 quotidiens du pays utilisent l'encre de soya. «Presque tous l'ont essayée», affirme par ailleurs General Printing Ink, de Toronto, principal producteur d'encre de soya au Canada.

Selon les cultivateurs de la fève de soya, ce serait de cinq à sept pour cent de toute la récolte de soya du pays qui irait dans la fabrication d'encre si tous les journaux et revues du pays étaient imprimées avec le nouveau produit.

La nouvelle encre n'a qu'un handicap: elle coûte environ 45 pour cent plus cher que l'encre traditionnelle.

Des producteurs forestiers se regroupent

Presse Canadienne

SEPT-ILES

■ Pour éviter d'être à la merci de la grande entreprise et du gouvernement, sept producteurs forestiers de la région de Sept-Iles—Port-Cartier viennent de jeter les bases d'une association professionnelle qui défendra leurs intérêts communs.

Il s'agit de l'Association des producteurs forestiers de la zone 94 Inc., dont la formation a été annoncée dans un communiqué.

Le communiqué fait état d'un certain nombre de problèmes avec lesquels les membres de l'association ont dû récemment compter: retards dans l'émission des contrats de coupe de bois, lenteurs administratives et dans les prises de décisions gouvernementales, etc.

De source proche de l'association, on apprend qu'il y a problème aussi quant aux prix à la baisse offerts aux producteurs forestiers par Rexfor, qui sont de 10 à 15 pour cent inférieurs à ceux pratiqués dans les autres régions forestières québécoises.

«Les membres de l'association se sont rendus compte qu'en s'isolant individuellement dans leurs entreprises, ils étaient à la merci de la grande entreprise et des gouvernements», note le communiqué.

«L'association, reprend le message, favorise un développement harmonieux des entreprises forestières de la région Sept-Iles—Port-Cartier et entend réclamer des intervenants que l'exploitation forestière sur la Côte-Nord soit faite par des entreprises de la Côte-Nord.»

Gillette et Coniston Partners: une paix qui coûtera $ 720 millions

Agence France-Presse

BOSTON

■ Le groupe américain Gillette Co. a annoncé hier un accord mettant fin à son conflit avec le groupe d'investissements Coniston Partners, ainsi que le rachat d'un septième de son capital pour $720 millions US.

Coniston, qui détient près de six pour cent du capital de Gillette, contestait le résultat du vote des actionnaires qui s'étaient prononcés en avril, à une courte majorité, contre la nomination de quatre représentants de ce groupe d'investissements au conseil d'administration de Gillette.

L'accord intervenu entre les deux groupes prévoit l'abandon par Coniston de son action en justice visant à obtenir une nouvelle élection.

Ce groupe d'investissements s'est également engagé à ne pas «acquérir des montants supplémentaires significatifs d'actions Gillette (...) ou chercher à contrôler ou influencer Gillette pendant trois ans», a indiqué Gillette dans un communiqué.

En «liaison» avec cet accord, le conseil d'administration de Gillette a autorisé le rachat d'une action pour sept titres détenus, à un prix de $45 US par action. Ce plan, d'un coût total de $720 millions US, devrait permettre de racheter environ 16 millions d'actions sur un total de $112 millions, a-t-on ajouté de même source.

Le rachat d'un peu plus de 14 pour cent des actions aura «peu d'effet sur le taux de croissance du bénéfice par action au cours des 18 prochains mois», car le coût de ce plan sera compensé par l'augmentation prévue des bénéfices et la réduction du nombre d'actions, a-t-on souligné auprès de Gillette.

L'annonce de ce plan et surtout de l'accord avec Coniston a toutefois provoqué une diminution sensible du titre Gillette à Wall Street, où il a clôturé en recul de $2.625 US à $37,50.

Selon les analystes, cette baisse s'explique notamment par le fait que Coniston a abandonné sa tentative d'obtenir quatre sièges au conseil d'administration de Gillette pour essayer d'obtenir la vente de la compagnie.

Gillette, qui a fait l'objet ces dernières années de nombreuses d'OPA, avait déjà conclu en 1986 un «pacte de non agression» avec Revlon après que ce dernier eut échoué, comme Coniston, dans sa volonté de prendre le contrôle de ce groupe. Gillette avait alors racheté 9,2 millions de ses actions pour près de $560 millions US.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

A 1ere et 2e hypothèque. Me. H.-C. Beaulieu, notaire. 668-2173.

ARGENT, a prêter, 2e hyp., achat balance de vente, taux a discuter. Guy Goyette notaire, 875-9277 jour.

BESOIN: Fabreville $75,000 1ere 11%, split level. Notaire Laberge 729-4334.

PROBLEME HYPOTHECAIRE
Refus de crédit de banque
Avez-vous reçu avis 60 jours?
Prêtons jusqu'à 85% d'évaluation
1ere, 2e hypothèque sur immeuble
CREDIT VIA. 253-3354

1 ERE et 2e hypothèque. Rapide. FINANCEM LTEE, 845-2377.

1ERE ET 2E HYPOTHEQUE RAPIDE, Finance JL. M.Jean 672-5452

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE, résidence personnes âées, 1h de Montréal, possibilité de revenu $75,000 an, comptant $25,000. 383-6665.

ACCESSOIRES AUTOMOBILES
Etabli depuis 25 ans
Occasion de travailler pour vous, sans être seul. Vous triterez avec les stations services, garages, etc. Investissement de 3 000$, camion devant repondre a certaines caractéristiques, sans problèmes financiers. Possibilités de gagner 45 000$. Personnes sérieuses seulement.
M. Conrad 486-3574

INDÉPENDANCE MONÉTAIRE
avec les
BOISSONS GAZEUSES
Nouveau, unique «Mini-Distributrice Murale».
Liqueurs douces, distributrices de collation. Très lucratif, assistance d'emplacement.
Investissement $16 975.
Demandez pour notre brochure couleur de 10 pages au
(514) 861-6111
1008763 R-710

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETONS et vendons des lots et balance de vêtements, 383-8281.

CAPITAL DE RISQUE
demande, tranches de $5,000, $10,000, $25,000. Nouvelle maison d'édition avec projet de plusieurs millions de dollars en marche. Appelez Allen ou William au 514-598-1778 ou ecrivez a 1676 Sherbrooke est, suite 8, Montreal H2L 1M5. Les dossiers seront traites confidentiellement.

DOIT VENDRE
Au restaurateur avise, cafe-boulangerie, neuf, equipe, vente 2 300$ sem. Toute offre sera etudiee. Otis Bois 337-7907; Michelle Pilon 337-3453. Century 21 Distinction

INVESTISSEURS demandespour compagnie publique. Investissement minimum $10,000. Possibilité de tripler votre investissement en 1 an. Contactez M. Rene Dufour a 514-328-1633

MIAMI ASSOCIE. Actif ou passif, occasion extraordinaire, revenu garanti $750,000 US. Capital $250,000 US. 498-4470.

P.M.E.(PLASTIC) cherche partenaire actif (production). Investissement de $10,000 a $20,000. Salaire à discuter. Envoyer C.V. a: 0369 Clement, Ville Lasalle, H8R 4B4 ou appelez 364-2192 jour, 762-0056 soir.

PREMIERE CONSULTATION GRATUITE!
Vous avez besoin d'aide pour vous lancer en affaire, augmenter les ventes, mise en marche d'un produit ou service. Contactez les Consultants Concordia. 848-2735

SOYEZ le premier a monter votre propre affaire a lamaison en faisant la demonstration d'un appareil de sante tout nouveau sur le marché. Pour rendez-vous: Réal, 762-2355.

SYSTEME TELEPHONIQUE modèle Businesscom de Tie, 12 lignes, 36 postes, un module de réception, une boite de contrôle+ 16 telephones. L. Lalonde, 729-1831.

714 FRANCHISES

712 ASSOCIÉS DEMANDES

COMPAGNIE DE RÉNOVATIONS recherche des associés investisseurs. Minimum 250,000$. M. Arsenault, 337-1012

714 FRANCHISES

FRANCHISE DE PIZZA
PLACE TEVERE
A Montreal et Quebec. 441-0400.

FRANCHISES DISPONIBLES
Société Nationale de la Franchise
596-1865

715 SERVICES FINANCIERS

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc.
DENCOL MTG - 342-1356

OFFRE DE CAPITAUX
600 investisseurs disposant de $10,000 - $50 millions, souhaitent vous parler, aucune commission. Pour inf: La Bourse des Investissements, MH. 735-9840

718 ARGENT DEMANDE

AVONS taux intéressants pour 1re et 2e hyp. Notaire: 525-2661.

BESOIN argent 1ere 2e hyp. sur proprietes notaire 729-4334.

RECHERCHE investisseurpour societe de placement et d'investissement avec garantis mobilières et immobilières. M. Sévigny, 819-562-8388.

714 FRANCHISES

FRANCHISES EN VOYAGE
- Vous souhaitez vous joindre à une équipe de professionnels dans le domaine du voyage.
- Vous recherchez un réseau avec des standards de qualité supérieure.
- Vous désirez assurer à votre agence une meilleure rentabilité et une plus grande profitabilité.
- Le GROUPE FUNTASTIQUE vous offre un système de franchise qui permettra d'atteindre vos objectifs.
- Nous serions heureux de vous compter parmi un des fleurons du réseau d'agences de voyages FUNTASTIQUE.

Funtastique VOYAGES
Mme LOUISE ARPIN
270-3186
891151-R 714

GRANDE OUVERTURE À BROSSARD

C'EST DEMAIN 3 AOÛT À 9h, L'INAUGURATION OFFICIELLE DU NOUVEAU MAGASIN LA BAIE DU MAIL CHAMPLAIN À BROSSARD, UN COUP D'ÉCLAT À NE PAS MANQUER! UN RENDEZ-VOUS AVEC LA BEAUTÉ!

la Baie

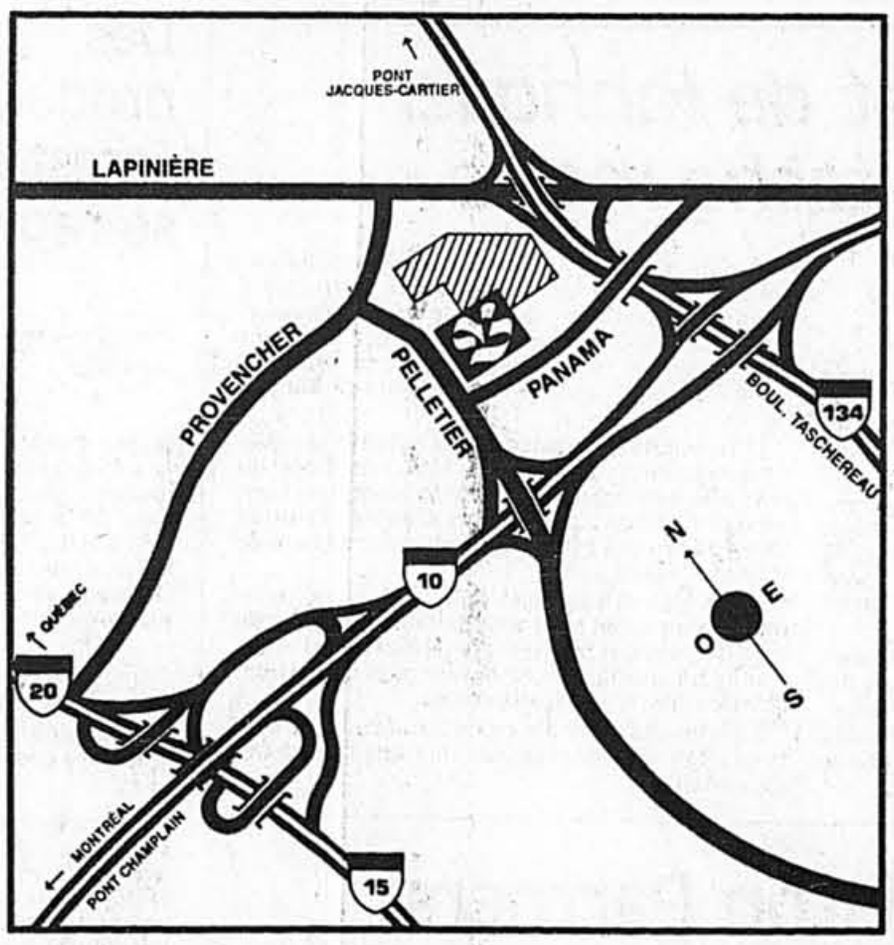

LA BAIE, MAIL CHAMPLAIN
2150, RUE LAPINIÈRE, BROSSARD
TÉL. 466-3220

Soyez-là! Il y aura la traditionnelle coupe du ruban et une spectaculaire envolée de ballons multicolores à 9 h.

Soyez-là! Nous avons prévu, exclusivement pour **la Baie Brossard**, des rabais invitants sur une foule d'articles pour toute la famille et la maison et des rabais formidables sur les articles de la rentrée. Consultez notre circulaire spéciale pour l'ouverture de **la Baie Brossard**.

Soyez-là! Un coup d'éclat beauté sans précédent: plus de 40 compagnies de produits de beauté offriront des échantillons gratuits, des promotions spéciales ou des consultations gratuites sur les produits en vogue cet automne. Adoptez notre mascotte beauté **Pouf**, un mignon petit ourson doré offert en prime avec tout achat de 30$ ou plus à nos rayons beauté de **la Baie Brossard**. Consultez notre calendrier des événements pour connaître l'horaire des présences des consultantes beauté des compagnies participantes.

Soyez-là! Participez à notre concours et courez la chance de gagner 1000$ de produits Estée Lauder. Les formulaires de participation et les détails sont disponibles au rayon des produits de beauté de **la Baie Brossard**.

Soyez-là! Nos clowns, musiciens et mime seront de la fête pour amuser petits et grands.

Soyez-là! Nous avons tout prévu pour que votre magasinage soit agréable. Il ne manque que vous!
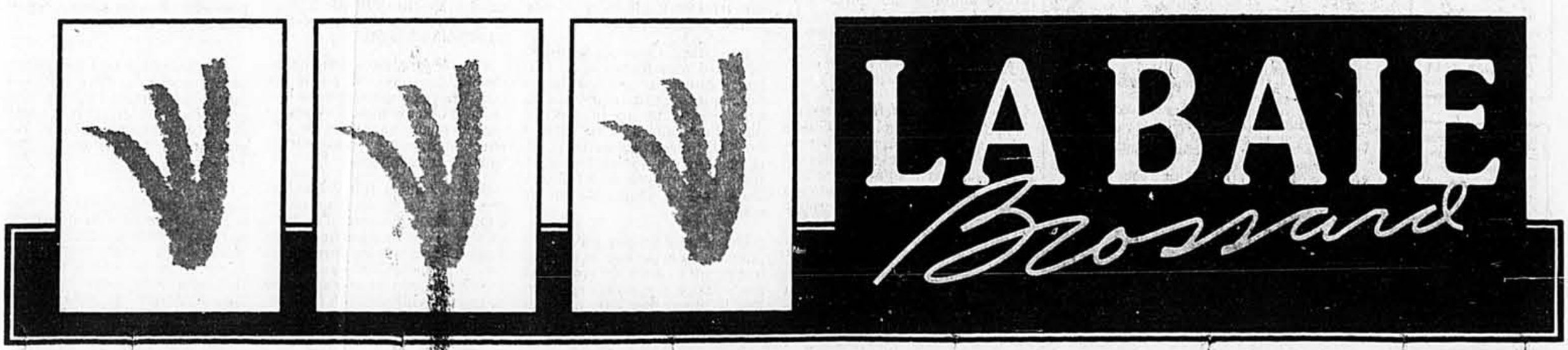
Soyez-là! Consultez notre carte routière ci-contre.